

Jons diamants
Homme ou femme
Or 10K ord 1795
Épargnez 45 \$
Spécial 134 \$
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127



Météo
Ensoleillé avec quelques nuages
max 19 / min 8
page S 16

Sports
Carbo poursuit sa carrière à Dallas
page S 3

Monde
Réprobation internationale après le deuxième essai nucléaire français
page B 3

Arts
Le référendum poursuit Charlebois
page A 16

Index

Annonces classées
- immobilier C12 et C13
- marchandises C13 et C14
- emplois C14
- automobile C15 et C16
- propositions d'affaires
Arts et spectacles A16 à A20
- Louise Cousineau A18
- télé-horaires A18
- ciné-horaires A20
Bandes dessinées C15
Bridge C16
Décès C17
Économie C1 à C12
- Claude Picher C3
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? C12
Feuilleton C13
Horoscope C14
Le monde B6 et B7
Loteries A19
Mots croisés C14
Mot mystère C13
Opinions B3
Politique B1, B4, B5 et B8
Tabloïd Sports
- Réjean Tremblay S5

O. J. Simpson: un verdict en un temps record

d'après AFP, AP et PC
LOS ANGELES

Après moins de quatre heures de délibérations, les jurés du procès d'O.J. Simpson, accusé de double meurtre, sont revenus dans la salle d'audience hier confirmer qu'ils étaient parvenus à un verdict, une décision extraordinairement rapide pour un procès qui a duré plus de huit mois.

La décision des jurés — huit femmes noires et deux blanches, âgées de 23 à 72 ans, un Noir de 44 ans et un hispanique de 33 ans, séquestrés depuis le 11 janvier — ne

sera toutefois connue qu'aujourd'hui, à 13 h (heure de Montréal, ou 10 h, heure de Los Angeles), a indiqué le juge Lance Ito. Le document contenant le verdict, glissé dans une enveloppe scellée, a été placé en lieu sûr pour la nuit.

Au retour des 10 femmes et deux hommes du jury dans la salle, à 14 h 55, l'ancienne vedette noire de football américain s'est levée et les a regardés. Aucun des jurés ne lui a rendu son regard. C'est alors que le juge Ito a annoncé la saisissante nouvelle. Il a indiqué que son greffier lui avait dit que le jury en était venu à une décision.

— C'est exact ? a-t-il demandé.
— Oui, lui a répondu, à la surprise de la salle d'audience plongée dans le silence, la présidente du jury qui semblait elle-même un peu ébranlée.

Le juge, qui discutait avec des visiteurs, a lui aussi semblé surpris lorsque les sonneries annonçant le verdict ont retenti dans la salle d'audience.

Les avocats des deux parties ont semblé

VOIR VERDICT EN A2
■ Le dieu des stades était devenu le prisonnier 4013970. Page C 20



S'il est reconnu coupable, O.J. Simpson risque une peine allant de 15 ans à la perpétuité.

Psychiatre radié pour sept ans

LILIANNE LACROIX

Coupable d'avoir eu des relations sexuelles avec une patiente qu'il traitait notamment pour réaction anxio-dépressive sévère et troubles de la personnalité, le psychiatre Pierre Lapointe a été radié la semaine dernière pour une période de sept ans par le comité de discipline du Collège des médecins. Le médecin de 58 ans, qui pratiquerait maintenant à Rivière-du-Loup, devra en outre payer une amende de 3 000 dollars.

En novembre 83, la patiente se présente à l'urgence de l'hôpital Charles-Lemoyne, sur la rive sud de Montréal, en compagnie d'une amie. La patiente est en état de panique, en pleurs et a des idées suicidaires. Elle ne mange presque plus et éprouve des difficultés à dormir. Elle rencontre alors le docteur Lapointe, qui décide de l'hospitaliser et devient son thérapeute. Son diagnostic, qui n'est pas contesté: réaction anxio-dépressive sévère. La patiente demeurera hospitalisée jusqu'à la mi-juin et sera éventuellement réadmise à trois reprises à l'hôpital.

Neuf jours après avoir été hospitalisée pour la première fois et après que le docteur Lapointe se fut permis quelques familiarités, la patiente a des relations sexuelles avec son médecin. Les relations, qui ont lieu en moyenne deux fois par semaine, durent jusqu'en septembre 1985. Ces relations avaient lieu au domicile de la patiente ou à l'hôpital, durant le temps consacré à la rencontre thérapeutique. Le docteur Lapointe s'assurait alors que la porte de la pièce où avait lieu la « séance de thérapie » était bien verrouillée. Il y appuyait le dossier d'une chaise. Il utilisait un condom qu'il se gardait bien de jeter à la poubelle, préférant l'enrober dans un papier mouchoir glissé dans sa poche.

Lors de l'audition, la patiente avouait « être tombée en amour avec l'intimé, elle qui n'avait personne d'autre dans sa vie ».

Malheureusement pour le médecin, la patiente parle de sa relation à son amie, une avocate,

VOIR PSYCHIATRE

DES SUCCÈS À LA QUEUE LEU LEU



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

S'il a troqué les couvre-chefs farfelus pour des cheveux, et ses lunettes déformantes pour un simple complet-veston rouge vif (!), Elton John n'a pas changé sur le fond: il compose toujours des chansons qui se transforment en autant de hits. Hier soir au Forum de Montréal (il y sera de nouveau ce soir), il les a justement tous interprétés, ses hits, sans aucune interruption pendant près de deux heures, devant 15 000 fans ravis, et appuyé par ses cinq solides musiciens. Le sixième, le bassiste Bob Birch, reposait toujours à l'hôpital, les deux jambes brisées par un camion qui l'a heurté, samedi, au centre-ville de Montréal. Mais, « the show must go on! » A lire en page A 16

Dès l'hiver dernier, Ottawa orchestrait la campagne des gens d'affaires fédéralistes

Plusieurs d'entre eux ont reçu des subventions ou des contrats

MARIO FONTAINE

Le gouvernement fédéral avait commencé à identifier, dès l'hiver dernier, un certain nombre de barons de l'industrie susceptibles de porter le flambeau fédéraliste durant la campagne référendaire. Parmi eux figure le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, ainsi que ceux de Goodyear et de Firestone.

C'est ce qu'indique un document secret dont *La Presse* a obtenu copie. Produit par le ministre canadien de l'Industrie, le document a été remis à Opération Unité, le groupe de travail mis sur pied par le gouvernement Chrétien pour faire échec au camp du OUI. Parmi les gens et les compagnies cités, plusieurs

ont reçu de généreuses subventions ou de plantureux contrats du gouvernement fédéral.

Essentiellement, cette étude volumineuse décortique chacun des 20 plus importants secteurs de l'économie. Elle en décrit les grandes lignes, en souligne quelques points majeurs. Elle explique l'impact — presque toujours négatif, parfois neutre — qu'aurait selon elle la souveraineté sur chaque secteur et sur les principales firmes qui les composent.

On y fait aussi état des « leviers » qui peuvent être utilisés pour vanter les mérites du fédéralisme dans chaque segment particulier d'activité. C'est parmi ces leviers qu'on retrouve les dirigeants d'entreprises, dont M. Beaudoin.

On sait que le président de Canadair, une filiale de Bombardier, a été très actif jusqu'à présent dans sa défense du Canada. Il remontera au front à nouveau ce midi, devant la Chambre de commerce de Montréal.

S'il faut en croire la recherche fédérale, la souveraineté pourrait amener les géants de l'aéronautique à consolider et à restructurer leurs activités en dehors du Québec. Cependant, lit-on aussi, la stabilité, la performance et la réputation des manufacturiers dans ce secteur sont plus importantes aux yeux des clients que l'endroit où sont situées leurs usines.

La plupart des grands fabricants en aéronautique sont étrangers et éviteront de se mêler au débat, souligne ce texte li-

vré en mars dernier. Bombardier venait tout juste, alors, de recevoir une subvention de 170 millions du gouvernement fédéral pour la restructuration de son usine de Downsview, en Ontario.

SNC-Lavalin

L'étude se penche de la même façon sur bon nombre de compagnies dans des secteurs aussi diversifiés que l'automobile, la défense, la pétrochimie, les services de télécommunications, etc. Elle tient pour acquis, dans ses conclusions sectorielles, qu'un Québec souverain serait exclu de l'Accord de libre-échange nord américain, ainsi que du Pacte canado-américain de l'au-

VOIR OTTAWA EN A2

L'escouade d'élite: du mou dans la gâchette, dit Ménard

MARCEL LAROCHE

En dépit de la formation d'une super escouade d'enquêteurs de la SQ et de la CUM, le ministre Serge Ménard, de la Sécurité publique, a été forcé d'admettre que les policiers ont été déçus lors du dernier épisode de la guerre des motards.

Ne pouvant fournir aucune explication sur l'échec de la police qui aurait dû, selon lui, avoir les motards à l'oeil lors de l'attentat de dimanche soir au repaire des Rock Machine situé à l'angle des rues Huron et Bordeaux, le ministre s'est dit heureux de constater qu'il n'y avait eu aucune perte de vie.

Pendant que les Rock Machine s'affairaient hier à évaluer les dommages importants subis à leur forteresse en béton, le ministre Ménard a affirmé que la super escouade formée il y a une semaine était déjà au travail pour freiner la guerre entre bandes rivales de motards.

Précédant hier après-midi à l'hôtel de ville de Saint-Laurent au lancement de la campagne provinciale de prévention des incendies, le ministre a surtout été confronté aux journalistes qui l'ont assailli de questions sur le dossier des motards.

Malgré certaines informations voulant que la formation de l'escouade soit compromise, M. Ménard a réaffirmé que des policiers de la SQ et de la CUM avaient bel et bien été assignés lundi dernier à leurs nouvelles tâches, qu'ils étaient déjà au travail mais qu'il restait à leur trouver des locaux communs, ce qui devrait être fait dès demain.

L'enquête policière a révélé jusqu'à présent que les Hells Angels pouvaient facilement compter sur l'aide de motards venus de l'Ontario et des États-Unis, tandis que le clan adverse des Rock Machine avait également des appuis de taille.

« Bien que l'on ne puisse pas

VOIR ESCOUADE

■ Les motards fréquentent peu leurs repaires. Page A 3



RÉFÉRENDUM 95

- Débat: Chrétien sert de pion au OUI. Page B 1
- Il faut que nous restions un peuple, dit Parizeau. Page B 1
- Parizeau dit n'importe quoi, selon Johnson. Page B 1
- Québec a en main les éléments d'une proposition de partenariat. Page B 4
- Surrey n'achète plus d'obligations du Québec. Page B 5

ROYAL POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

LA FLORIDE À PETIT PRIX VOLS ALLER-RETOUR

MONTRÉAL • FORT LAUDERDALE à partir de 329\$ TAXES INCLUSES

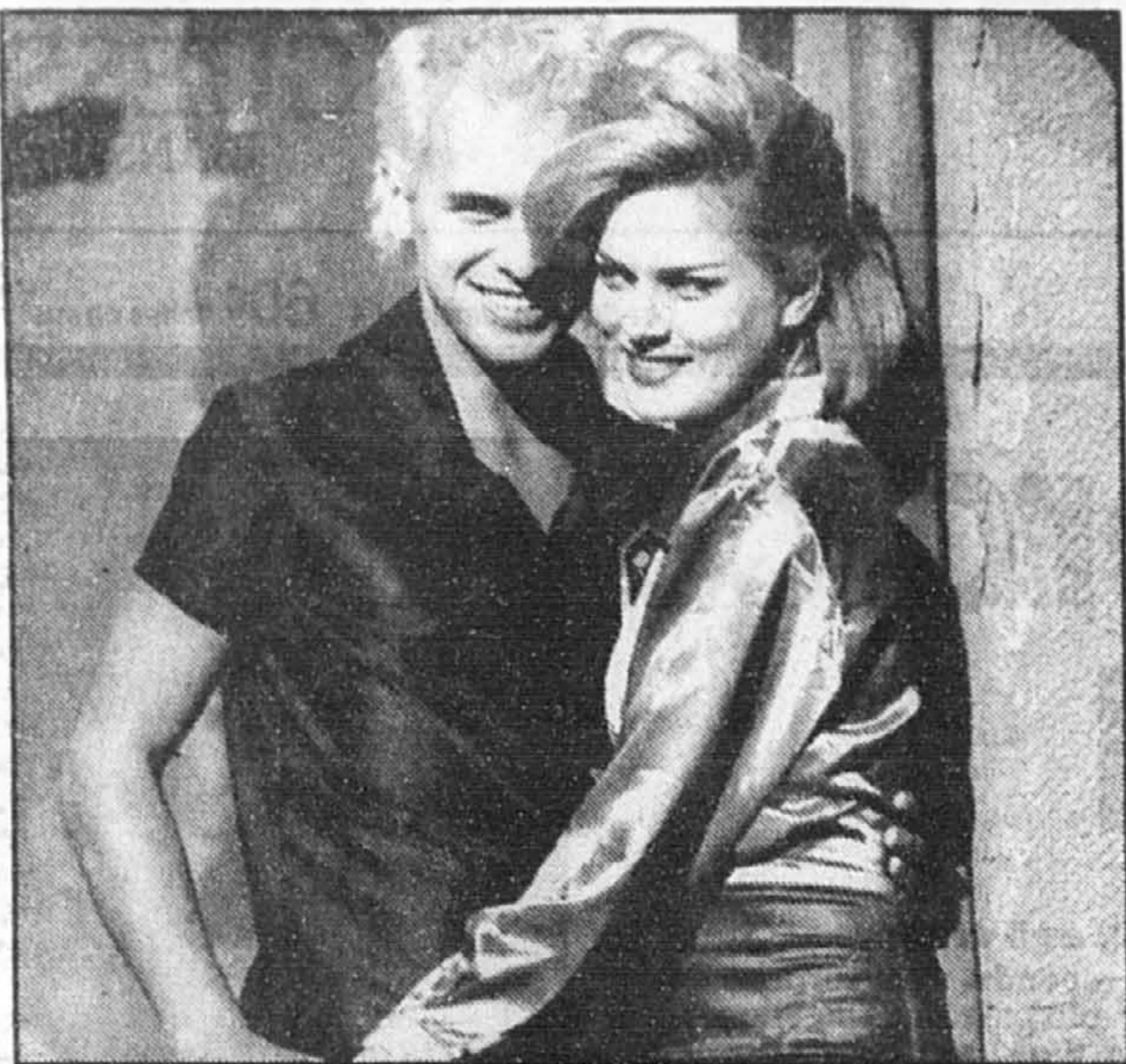
MONTRÉAL • ORLANDO à partir de 329\$ TAXES INCLUSES

Départs du 7 septembre au 14 décembre

Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont notifiés, conformément aux dispositions VARRA contenues dans le règlement sur les transports aériens.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Demain dans La Presse



Mode

La relève

Bandit, B.B compagnie, Bluff, François Beauregard, C'est pas grave, Chung, Junk... Non, ce n'est pas de l'écriture automatique mais les nouvelles griffes québécoises. La relève, en effet, a le sens de l'humour et la bosse des affaires! Dans le cahier mode de demain, Viviane Roy présente un dossier sur ces designers-entrepreneurs, les Robichaud et Poitras de l'an 2 000.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
• à Montréal: Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20h;
• à Montréal: Université du Québec à Montréal avec la collaboration du Club social du personnel de l'UQAM, La Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 10 h à 18 h. Objectif: 200 donateurs;
• à Montréal: Université McGill, Centre universitaire William-Shatner, salle de bal, 3e étage, 3480, rue McTavish, de 10 h à 17 h. Objectif: 250 donateurs;
• à Montréal: Cégep du Vieux-Montréal, organisée par les Soins infirmiers, salle polyvalente, entrée principale, 3e étage, 255, rue Ontario Est, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 200 donateurs;
• à Saint-Constant: Collecte du maire et de l'A.G.A. de Saint-Constant, Poste de pompiers de Saint-Constant, 147, rue Saint-Pierre, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 170 donateurs.

Suite de la Une

VERDICT

O. J. Simpson: un verdict en un temps record

quant à eux presque hébétés par la rapidité du verdict.

« Surpris est un mot trop faible. Je suis stupéfait », a avoué l'un des avocats de la défense, Carl Douglas.

Le procureur du ministère public, à qui l'on demandait ce qu'il pensait de la fin rapide des délibérations, a répondu: « Je pense qu'il faut que j'y croie. C'est ce qui se produit. »

Après huit mois de procès et plus d'un an après le meurtre, commis le 12 juin 1994, de Nicole Brown, ex-épouse d'O.J. Simpson âgée de 35 ans, et de Ronald Goldman, un serveur de restaurant, âgé de 25 ans, l'annonce que le jury était parvenu aussi rapidement à un verdict a stupéfié les observateurs, qui s'attendaient généralement à de longues et tortueuses délibérations.

S'il est reconnu coupable, O.J. Simpson, âgé de 48 ans, risque une peine qui peut aller de 15 ans de prison à la réclusion à perpétuité. S'il est acquitté, Simpson sortira de la prison en homme libre.

Les jurés n'ont demandé à réécouter qu'un seul témoignage, crucial, celui du chauffeur de la limousine venue chercher l'ancienne vedette des stades le soir du meurtre. Si les membres du jury avaient des doutes, ce témoignage très précis les a dissipés.

En mars, le jeune homme, Allan Park, avait déclaré à la barre avoir trouvé porte close lorsqu'il était venu chercher O.J. Simpson



PHOTO AP

« Je pense que mon témoignage a été un élément très important du procès », a indiqué hier Allan Park, le chauffeur de limousine qui a conduit O. J. Simpson à l'aéroport, le soir où son ex-femme, Nicole Brown, et un des amis de la jeune femme, Ronald Goldman, ont été assassinés. Avant d'annoncer qu'ils en étaient parvenus à un verdict, les jurés ont réécouté une partie du témoignage de Park.

pour le conduire à l'aéroport et ne pas avoir vu son automobile stationnée dans la rue.

M. Park avait, par ailleurs, affirmé avoir aperçu une quinzaine de minutes plus tard la silhouette d'un grand homme noir se diriger vers la maison. Quelques instants plus tard, O.J. Simpson ouvrait la porte de son

domicile, affirmant qu'il s'était assoupi.

Le procureur Marcia Clark avait souligné dans sa plaidoirie l'importance du témoignage minutieux de M. Park, qui permettait de supposer que M. Simpson avait disposé de près de 80 minutes pour commettre le double meurtre.

Seulement quelques spectateurs et journalistes se trouvaient dans la salle lorsque le juge Ito a annoncé que le jury était parvenu à un verdict. Les familles Simpson et Brown n'étaient pas présentes.

L'annonce de la décision du jury a pris tout le monde de court et c'est pour que les familles soient présentes de même que tous les avocats que le juge Ito a reporté à aujourd'hui l'annonce d'un verdict attendu par tout le pays.

La mine sinistre, Simpson s'est de nouveau levé pour regarder les jurés partir. Puis, le temps venu pour lui de regagner sa cellule, il a laissé tomber son stylo sur la table de la défense et a quitté la pièce, l'air sombre.

Toutes les chaînes de télévision américaines ont déjà indiqué qu'elles transmettraient en direct la décision du jury qui devrait être lue par le juré numéro un, une femme noire divorcée de 50 ans, originaire de South Central Los Angeles.

Ici, la chaîne francophone RDI (câble 19) retransmettra le verdict en direct à 13 h et aura une émission spéciale à compter de midi 45. CBC et sa chaîne Newsworld, CTV et CNN (qui a suivi tout le procès) présenteront aussi le verdict en direct.

Certains croient que le délai requis par le juge avant l'annonce du verdict devrait permettre à la police de Los Angeles de mettre sur pied un impressionnant dispositif de sécurité.

Après un procès pendant lequel la défense a présenté son client noir comme la victime d'une manipulation raciste de la police, les autorités de Los Angeles avaient commencé dès lundi dernier à prendre certaines mesures.

ESCOUADE

Escouade d'élite: du mou dans la gachette, dit Ménard

garantir les résultats, la lutte aux motards est une priorité absolue », a déclaré le ministre Ménard qui s'est dit confiant de sortir gagnant d'une guerre qui a fait une innocente victime, le jeune Daniel Desrochers.

Au lendemain de la mort du garçonnet, un mouvement populaire avait été lancé pour réclamer une loi antigang. Dans un communiqué de presse rendu public hier, M. Claude Bilodeau, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, a dit que plus de 27 000 signatures venaient de s'ajouter à une pétition de 20 000 noms en ce sens.

Le seul occupant du local des Rock Machine lors de l'explosion de dimanche s'en est tiré indemne. Conduit au poste de police, Robert Léger, 37 ans, une recrue des Rock Machine, a été relâché quelques heures plus tard sans que les policiers aient appris grand-chose.

Une fourgonnette ayant servi aux auteurs de l'attentat a été retrouvée, rue Lalonde, à peu de distance du repaire.

Comme des milliers de résidents de ce quartier populaire du district Saint-Jacques, Sambath-Tho et Soksahh-Chhin ont ressenti l'explosion comme un tremblement de terre. Le jeune couple du Cambodge qui gère depuis trois ans le dépanneur Au coin du Pain, situé de biais avec le local des motards, était au travail au moment de la déflagration qui a fait voler en mille miettes toutes les vitrines du commerce.

« C'est un miracle si on n'a pas été blessés, mon mari et moi, car tout a revolé dans le magasin... Un client qui était dans le frigidaire à bière a aussi eu la peur de sa vie. Si j'avais été dans mon bureau, je serais probablement morte car le mur a été défoncé par des débris », a indiqué à La Presse la jeune femme qui se remettrait tant bien que mal de ses émotions.

Quant au conseiller municipal Michel Prescott, qui représente le district Jeanne-Mance, il était hier midi devant la forteresse endommagée des Rock Machine et il a confié que cette guerre entre bandes de criminels était devenue un danger pour la population.

« À mon avis, a-t-il dit, il est grandement temps que l'on passe à l'action... Il faut que l'escouade d'élite de la police se mette au travail au plus sacrant. Ce qui vient de se passer est un pied de nez des motards qui continuent de plus belle cette guerre sans se soucier des policiers. J'espère que les policiers vont au moins saisir les caméras de surveillance du repaire pour tenter d'identifier les auteurs de l'explosion ».

Dans les endroits publics, l'incident faisait également jaser. « La police devrait tous les arrêter et poser les questions plus tard », chuchotaient deux femmes d'affaires qui prenaient le déjeuner dans un restaurant de la rue Laurier.

Enfin, le palais de justice de Saint-Jean a dû être évacué hier matin à la suite d'un appel à la bombe. Une fois de plus, les policiers n'ont rien trouvé. Ils croient que la fausse alerte était reliée au passage au palais d'un membre d'un gang de motards.

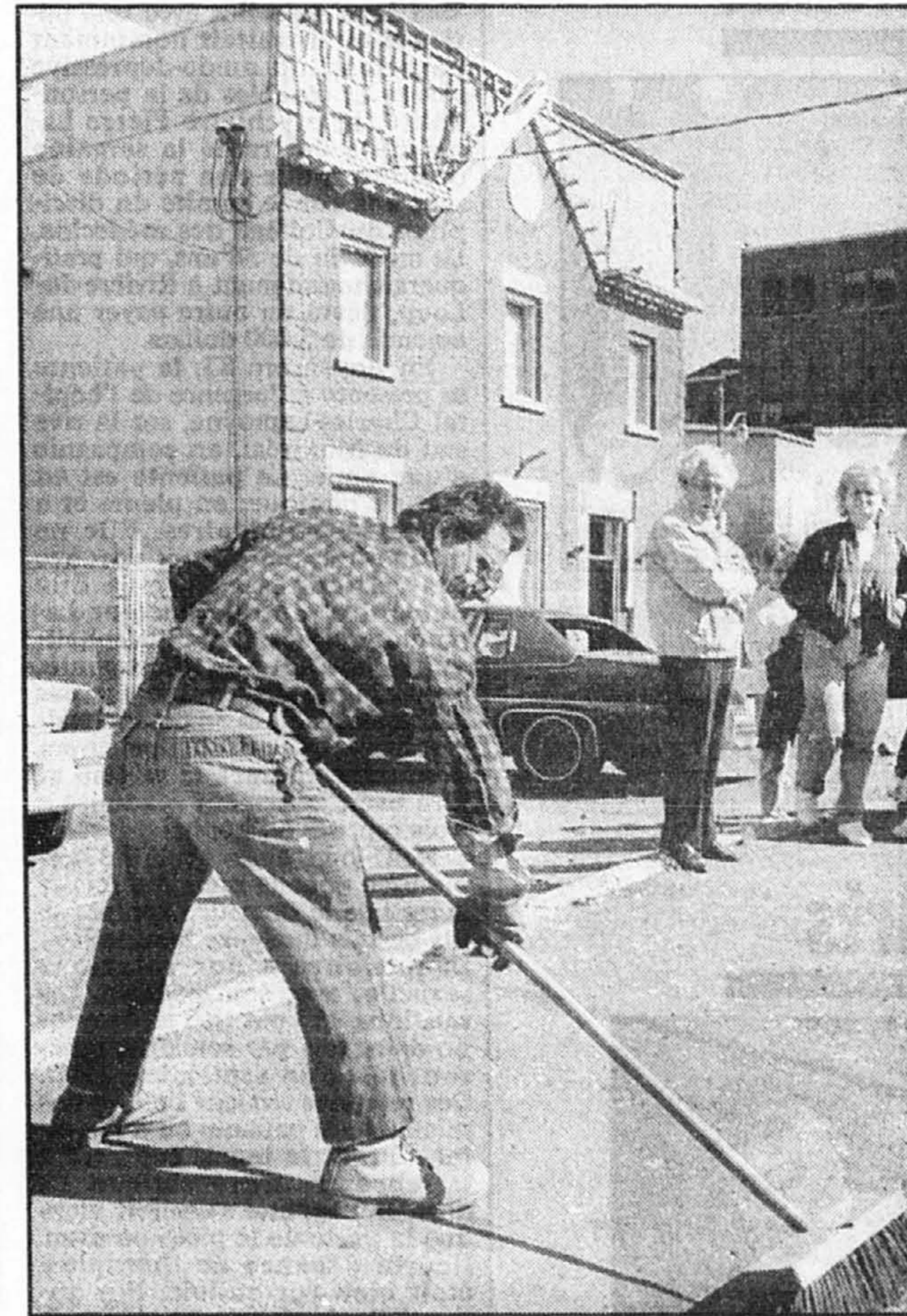


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Un bon coup de balai n'était pas superflu, hier, aux abords de la forteresse des Rock Machine.

7 060 467 \$
Merci!
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

La valeur de votre don
Pour aussi peu que 150 dollars, le centre de jour « Chez Doris » accueille une femme en difficulté et lui procure tout le soutien nécessaire pour qu'elle prenne sa vie en main

Question du jour
InfoBref Bell
Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.
Pensez-vous que l'ancien joueur de football O.J.Simpson sera reconnu coupable aujourd'hui?
La Presse

Table with 3 columns: La quotidienne, à trois chiffres, 431; Tirage d'hier, à quatre chiffres, 1528

Table with 2 columns: ABONNEMENT 285-6911, ANNONCES CLASSÉES 285-7111; RÉDACTION 285-7070, DÉTAILLANTS 285-7202; PROMOTION 285-7100, NATIONAL, TÉLÉ+ 285-7306; COMPTABILITÉ 285-6992, VACANCES, VOYAGES 285-7265; Grandes annonces 285-6892, CARRIÈRES ET PROFESSIONS, NOMINATIONS 285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272
Barcode with number 00402
CODE DU JOUR 40-2 MARDI 3 OCTOBRE 1995

PSYCHIATRE

Psychiatre radié pour sept ans

tout en lui faisant promettre de garder le silence. Celle-ci confronte néanmoins le médecin et menace de porter plainte mais le docteur Lapointe la supplie de n'en rien faire et promet de

s'amender. Malgré tout, les relations sexuelles se poursuivent. L'avocate amène alors son amie dans un autre hôpital, en septembre 85. Craignant qu'elle ne songe à déposer une plainte, le médecin va alors jusqu'à menacer sa patiente. Ce n'est qu'en 93 qu'elle déposera finalement une plainte.

À quelques reprises, le docteur

Lapointe mentira au syndicat du Collège qui l'interroge avant de finalement admettre les faits et de plaider coupable. Devant le Comité, il choisira d'ailleurs de ne pas témoigner.

Selon le Comité qui a rendu la décision de radiation, le degré de vulnérabilité de la patiente était très élevé et elle ne pouvait en aucune façon se défendre.

En rendant sa décision, le Comité a aussi considéré le fait qu'il ne s'agissait pas pour le psychiatre d'un cas isolé puisqu'une plainte similaire, venant d'une autre patiente, avait été portée contre lui durant l'année 1985. Le syndicat du Collège s'était toutefois vu forcé, à l'époque, d'abandonner la plainte.

OTTAWA

Dès l'hiver dernier, Ottawa orchestrait la campagne des gens d'affaires fédéralistes

document. Ottawa lui a consenti un prêt sans intérêt de 110 millions en 1987, qui ne sera remboursable qu'en 2017. Le gouvernement Bourassa avait allongé le même montant et avec les mêmes conditions de remboursement.

Il a été impossible de savoir, hier, si ce document a été utilisé pour orchestrer la campagne des gens d'affaires fédéralistes. Le fait est que plusieurs d'entre eux ont participé à la campagne référendaire jusqu'à présent. Parmi eux Guy Saint-Pierre, le président de SNC-Lavalin. SNC-Lavalin est propriétaire de SNC IT

qui, selon le document, pourrait devoir fermer ses portes si Ottawa cessait d'acheter les munitions qu'elle produit.

Des abstentionnistes

Les rédacteurs s'attendent à ce que plusieurs compagnies ayant leur siège social à l'extérieur du Canada s'abstiennent de prendre position dans le débat même si, privément, leurs dirigeants canadiens sont la plupart du temps fédéralistes. Dans d'autres cas, on explique que la décision de quitter ou de rester au Québec après un OUI se prendra uniquement sur une base d'affaires.

À au moins une occasion les fonctionnaires qui ont rédigé l'étude tiennent pour acquis qu'un Québec indépendant imposerait des frais de douane élevés à ses partenaires, et instituerait des contrôles tatillons.

Le document admet par ailleurs de facto que le fédéral ne dispose d'aucun levier, d'aucune tête d'affiche dans les petites et moyennes entreprises. Seuls les ténors de la grande industrie montent aux barricades, ceux des PME sont restés discrets jusqu'à présent.



Des gestes ORDINAIRES une action EXTRAORDINAIRE ENSEIGNER
Logos for FECS and CEQ

Une fillette de Rosemont enlevée... et retrouvée

MARC THIBODEAU

■ Une fillette de 10 ans de l'est de Montréal a été enlevée hier vers 14 h 30, et peut-être agressée sexuellement, avant d'être retrouvée près d'une heure plus tard, abandonnée, dans le nord de l'île.

Selon la police de la CUM, la jeune victime jouait dans un parc privé avec une amie de 11 ans, à l'angle de la 30e Avenue et de la rue Bélanger, dans le quartier Rosemont, lorsqu'elle a été invitée à changer de terrain de jeu.

Elle se serait ensuite rendue dans une ruelle voisine, sise entre la 31e Avenue et la 32e Avenue, toujours avec sa compagne, avant qu'un homme circulant en voiture ne les y abordent.

L'individu qui les observait, semble-t-il, depuis un certain temps, aurait engagé la conversation en déplorant que les fillettes aient été chassées de leur terrain de jeu, avant de les inviter finalement à monter à bord de son véhicule « afin d'aller voir son chat ».

Une invitation à laquelle la jeune victime n'a pas su résister, contrairement à sa compagne. Cette dernière aurait alors reçu l'ordre de la part de l'agresseur de ne pas bouger de la ruelle et, surtout, de ne dire mot à personne de ce qui arrivait à son amie.

La consigne a été suivie à la lettre puisqu'elle n'était toujours pas rentrée à la maison une heure après la disparition de sa copine, qui a été retrouvée vers 15 h 30, à l'angle des boulevards

Industriel et Pie-IX, à Montréal-Nord, par un citoyen.

Ce dernier, après avoir avisé la police, aurait obtenu de la fillette le numéro de téléphone de la famille de son amie afin de savoir si cette dernière était revenue à domicile ou si elle était également disparue.

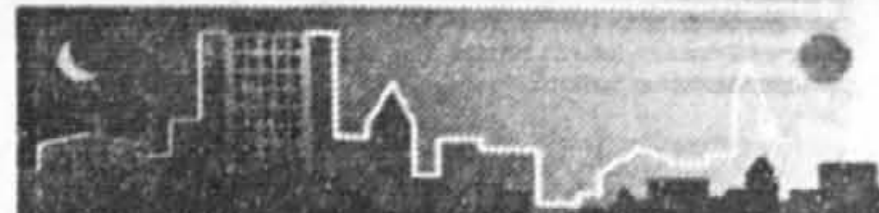
Un coup de fil qui a soulevé l'inquiétude de sa mère, qui était toujours sans nouvelle de sa fille. La principale « témoin » de l'enlèvement n'est en effet revenue à son domicile qu'environ une heure après que sa copine eut été retrouvée.

La police l'a rencontrée en fin d'après-midi afin d'obtenir sa version des faits et une description sommaire

de l'agresseur, qui serait un homme de près de 45 ans, de race blanche, avec les cheveux bruns. Il semble qu'il se déplaçait à bord d'une vieille voiture grise.

La victime, de son côté, a été transportée en fin d'après-midi à l'hôpital Sainte-Justine, où elle devait subir des tests visant à déterminer s'il y a effectivement eu agression sexuelle. Il semble qu'elle ne portait pas de lésions évidentes. Elle est retournée chez elle en soirée.

Des membres de l'escouade des agressions sexuelles, à qui l'enquête a été confiée, devaient la rencontrer peu de temps après afin de recueillir le plus d'informations possible. Aucun suspect n'était détenu au moment de mettre sous presse.



L'EXPRESS DU MATIN

MENACES PRISES AU SÉRIEUX

■ La police de Laval ne savait pas encore tard hier soir si elle recommanderait à la Couronne de porter des accusations contre un homme de 66 ans qui, dans l'après-midi, aurait menacé sa femme d'enlever sa fille de cinq ans pour ensuite la jeter hors d'un bateau. L'homme s'est effectivement présenté à l'école pour chercher sa fille. Il a ensuite fait des courses avec elle et est finalement retourné paisiblement à son domicile qui était surveillé par des agents. Dans le coffre arrière de la voiture, les policiers ont trouvé un fusil de calibre 12 dans son étui et trois carabines. C'est le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal qui a reçu l'appel de menace pour ensuite le transmettre à Laval. Cette histoire a tenu les policiers lavallois en haleine et lorsque les deux personnes ont été localisées une vaste opération policière était sur le point d'être déclenchée.

SUSPECT RECHERCHÉ

■ La Sûreté du Québec est à la recherche d'un des suspects dans le meurtre du restaurateur Konstantinos Ballas, survenu le 13 août dernier à son établissement de la rue Notre-Dame, à Thetford Mines. Il s'agit d'un homme ayant entre 32 et 35 ans et pesant environ 70 kg. Cet individu au teint foncé aurait les cheveux noirs de longueur moyenne et une moustache fournie de même couleur. Sa mâchoire est ovale, son visage marqué de pommettes saillantes et d'un nez long et fin. Toute information visant à le retracer peut être transmise à la SQ au (418) 623-6201 ou au (418) 623-6501.



Homme recherché

DÉGÂTS D'UN MILLION

■ L'incendie qui a chassé 17 religieuses du cloître des sœurs Moniales Rédemptoristes, en début de soirée dimanche à Sainte-Thérèse, a fait pour près d'un million de dollars de dégâts, selon le directeur des pompiers Fernand Breault. Les flammes auraient pris naissance dans un chaudron oublié sur la cuisinière pour ensuite se propager par la hotte jusqu'au toit. L'évêque du diocèse de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois, a promis une aide financière pour refaire le cloître dont le toit a été lourdement endommagé. Une religieuse a été légèrement brûlée à une main en voulant éteindre le feu, tandis que deux pompiers se sont foulés une cheville. L'alerte a été donnée à 17 h 24 et même si l'élément destructeur a été sous contrôle avant minuit, les pompiers n'ont quitté les lieux qu'à 6 h 48 hier matin.

RÉSERVE DE SANG

■ Les Services de transfusion de Montréal annoncent que, si les donateurs continuent d'affluer, la situation de la réserve collective de sang devrait revenir à la normale d'ici la fin de la semaine. Actuellement, les services transfusionnels peuvent répondre à près de 60 p. cent des besoins des 78 hôpitaux desservis. Mercredi dernier, lors du déclenchement de l'alerte, la réserve collective de sang ne permettait de répondre qu'à 30 p. cent de la demande.

Les repaires de motards beaucoup moins fréquentés

ANDRÉ CÉDILOT

■ À cause de la guerre meurtrière qui sévit depuis quatorze mois, les motards fréquentent beaucoup moins leurs repaires, de peur d'être victimes d'un traquenard qui pourrait leur tendre une bande rivale.

En général, seuls des hommes de main, pour la plupart chargés de la surveillance de ces forteresses, sont aperçus sur place. Ceci explique pourquoi seulement un ou deux motards ont été témoins de l'attentat contre le local des Jokers, à Saint-Luc, il y a dix jours, et contre celui des Rock Machine, dimanche, en plein cœur de Montréal.

Cette absence a également été remarquée lors de l'attaque contre le bungalow des Rowdy Crew, filiale des Hells Angels, à Le Gardeur, le 22 août. Ce jour-là, aucun motard n'était présent dans le local. Depuis, les dégâts ont été effacés et l'endroit davantage fortifié.

Sauf en de rares exceptions, toutes les bandes de motards du monde — Hells Angels, Outlaws, Bandidos, Pagans ou autres moins connues — possèdent un repaire qui sert normalement de lieu de rassemblement et, au besoin, de centre d'hébergement.

Ces refuges sont toujours bien protégés, mais ce n'est qu'au Québec qu'ils ont l'allure de véritables bunkers. Même le siège social des Hells Angels, à Oakland, en Californie, n'est pas aussi bien défendu!

Au Québec, où l'on en compte une bonne vingtaine, les portes, les fenêtres et parfois même les murs sont renforcés, les vitres sont à l'épreuve des balles et ils sont tous équipés d'appareils de surveillance sophistiqués, tels système de télévision en circuit fermé, détecteur de mouvement, etc.

Les repaires des Hells Angels à Sorel, Lennoxville, Trois-Rivières et Québec, ainsi que ceux de leurs clubs-écoles, de même que celui des Rock Machine (à proximité du pont Jacques-Cartier), sont construits dans des endroits stratégiques, en tenant compte autant de l'aspect sécurité que des besoins strictement d'affaires.

Le plus imposant est celui des Hells à Lennoxville, avec son immense bâtisse érigée sur un terrain de 12 acres et évaluée à plus de un million de dollars. Situé en retrait de la route et borné par une rivière et une voie ferrée, il est difficilement accessible. Des hommes avec des chiens montent la garde.

La première place fortifiée des Hells a été construite dans le centre-ville de Sorel, au début des années 80. À la bar-

be des autorités municipales, les motards avaient rénové et agrandi une ancienne manufacture de meubles. Des membres avaient aussi acheté une dizaine de propriétés sur les rues voisines.

Comme le démontre la présente guerre des gangs, les clubs écoles des Hells occupent également des forteresses notamment à Saint-Luc (Jokers), Le Gardeur (Rowdy Crew), Sainte-Thérèse (Death Riders) et dans le quartier Rosemont, à Montréal (Rockers).

L'emplacement le plus spectaculaire est sans contredit l'édifice en forme de château qu'une autre faction du gang des Rowdy Crew a fait sien le long de l'autoroute 40, à Saint-Antoine de La-Valtrie.

À Trois-Rivières Ouest, l'immense édifice rouge et blanc du chapitre des Hells de la Mauricie, dans lequel a été exposée la dépouille d'un des fondateurs du club, Richard « Crow » Émond, assassiné il y a trois semaines, est lui aussi très visible, à la jonction des autoroutes 55 et 40.

Les repaires servent de lieux de rencontre pour les membres du club et leurs invités. Ils comprennent généralement une cuisine, un bar, un gymnase et une grande salle où l'on trouve une table de billard et des machines à boules. Certains ont des chambres, même si personne n'y habite en permanence. On garde aussi un espace pour remiser et réparer les motocyclettes.

La grandeur du local et la qualité des équipements dépendent de la richesse du club. Outre une salle de conditionnement physique ultra moderne, les membres des Rock Machine disposent d'un sauna et d'une piscine. Celle-ci est située sur la toiture de l'édifice de la rue Huron!

Par expérience, les motards québécois ne gardent rien de trop compromettant — argent, drogue, pièces de motos volées ou autres — dans les repaires. La police y saisit régulièrement des armes, mais jamais d'arsenal comme c'était jadis le cas.

La dernière fois que les policiers ont récolté une manne intéressante dans un repaire de motards, c'est à Saint-Nicolas, chez les Hells de Québec, où ils avaient découvert par hasard une cache de cocaïne aménagée sous un faux plancher.

Il y a quelques années, les Hells enterraient la drogue et les armes sous la niche des chiens pit-bull qui montaient la garde à l'entrée de leur repaire. Aujourd'hui, les gros stocks de drogue sont entreposés dans des logements, des commerces et souvent même en territoire... amérindien.



Un membre des Rock Machine recouvre d'un drap une fenêtre du local endommagé par une bombe, dimanche soir, à Montréal.



Un repaire des Hells au Brésil

CAPES À LA UNE!

En laine d'agneau ultradouce, nos capes vous réchauffent en un tour de main. Pour accompagner vos sorties, les gants assortis. Exclusivement vôtres à 69,95 \$. Gants 14,95 \$.



AILES
LES AILES DE LA MODE

Le ministre Jean Rochon apostrophé par un groupe de médecins résidents

LILIANNE LACROIX

■ En visite à l'hôpital Maison-neuve-Rosemont pour mesurer les succès de la clinique de la douleur, le ministre Jean Rochon a été apostrophé par quelques dizaines de résidents en colère qui ont improvisé rapidement une petite manifestation dans les corridors de l'institution.

« À travail égal, salaire égal », scandaient les manifestants, avant que quelques porte-parole n'assiègent le ministre de questions et ne l'accusent de considérer les jeunes comme une quantité négligeable, en réduisant leur rémunération de spécialistes lors de leurs premières années de pratique.

Visiblement mécontent, le ministre a rappelé aux résidents qu'il avait déjà passé plus de trois heures à discuter avec leurs représentants, qu'on en était arrivé à la limite de ce qui peut se faire dans le cadre d'une négociation collective, qu'on reverrait tout de même les décisions mais qu'il faudrait absolument travailler ensemble pour trouver

une solution. Il invitait même les résidents à « travailler intelligemment ».

— A-t-on le goût de dire oui avec ça ? a alors lancé un jeune médecin.

En entendant cette question, le ministre Rochon a éclaté : « L'avenir d'un peuple et un problème de ce genre à régler, ce n'est pas la même chose. Que des gens comme vous disent cela... »

Le ministre Rochon s'est rendu à la clinique de la douleur dans le cadre d'une visite visant à cibler des établissements et organismes communautaires dont les réalisations viennent illustrer positivement la réorganisation des services de santé et services sociaux sur l'île de Montréal.

Selon les spécialistes de la clinique, le traitement de la douleur augmenterait la qualité de vie des patients tout en assurant dans de nombreux cas une réadaptation qui leur permet de reprendre une vie plus normale, générant ainsi des économies appréciables pour le système de santé.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le ministre Rochon s'est rendu à la clinique de la douleur dans le cadre d'une visite visant à cibler des établissements et organismes communautaires dont les réalisations viennent illustrer positivement la réorganisation des services de santé et services sociaux.

Les PME de la Banque Nationale

Félicitations aux lauréats 1995

Trois entreprises, de par leur dynamisme en affaires, leur compétence et leur sens de l'innovation, ont vu leurs efforts récompensés en se méritant le titre de lauréat du programme de reconnaissance des PME de la Banque Nationale dans la région Rive-Sud.

La Banque Nationale encourage ceux et celles qui gagnent à entreprendre.



Gilles Bissonnette
Vice-président
de la région



PME d'or
Raynald Roy
Président-directeur général
Revue Plans Design
(Publications Balsam inc.)



PME d'argent
Pierre Trahan
Président
Cedarome Canada inc.



PME de bronze
Alain St-Jacques
Président
Decatron inc.



Avec la participation de Samson Bélair/Deloitte & Touche

Nombreux accrochages au procès de six accusés d'un « viol collectif »

YVES BOISVERT

■ La plaignante dans l'affaire du présumé « viol collectif » a dû s'expliquer sur de nouvelles contradictions, hier, au palais de justice de Montréal.

L'adolescente de 14 ans dit avoir été agressée sexuellement par deux jeunes adultes lors de deux événements à l'été de 1994, et affirme avoir été violée par cinq autres jeunes du même groupe, en janvier 1995. Les accusés plaident le coup monté pour des raisons de vengeance. Ils disent avoir un alibi.

Au nombre des variations entre le témoignage à l'enquête préliminaire et celui du procès, on note que la plaignante se souvient maintenant avec certitude de l'ordre dans lequel ses agresseurs l'ont violée. Au mois de juin, elle l'ignorait.

Elle dit avoir été empêchée de crier pendant l'agression, qui aurait duré une heure, parce qu'un sixième individu avait mis son sexe dans sa bouche. Un des accusés a relayé ce sixième homme à cette position par la suite.

Quant à son identité, elle a

admis avoir donné comme nom de famille celui de son beau-père quand elle a rencontré Gilbert Rimpel (un des sept accusés et ex-copain de la plaignante) pour la première fois. Elle avait dit à l'enquête préliminaire lui avoir montré sa carte d'assurance-maladie en cachant son nom avec son pouce, mais hier, elle a ajouté qu'elle a d'abord montré sa carte de la STCUM, où elle utilise le nom de son beau-père. Rimpel exigeait une preuve d'identité, apparemment.

Le contre-interrogatoire de la plaignante se poursuit ce matin, devant le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec.

Par ailleurs, la journée d'hier a de nouveau été marquée par de nombreux accrochages entre les avocats de la défense, le juge et l'avocate de la Couronne.

Le juge Polak a reproché à Me Michel Pilon, de la défense, de « fouetter un chat qui est déjà mort » en insistant trop sur un même sujet. Ensuite, quand Me Pilon a voulu explorer de supposées relations sexuelles entre la plaignante et un autre homme, la Couronne s'est opposée vigou-

reusement. Le juge a semoncé Me Pilon, au grand plaisir de la plaignante, qui avait enfin quelques minutes de répit. « Elle sourit ! Elle rigole ! » a dit rageusement, le doigt accusateur, l'avocat de la défense. « Peut-être qu'elle trouve qu'enfin on met un peu de chaleur sur vous, c'est tout », a rétorqué le juge Polak.

L'avocate de la défense Johanne Dubois, quant à elle, a déclenché des éclats de rire en affirmant sur un ton outré que le témoin était « agressif » envers les avocats de la défense. « On parle de la défense, mais il faudrait peut-être aussi regarder l'attitude de la Couronne et du témoin ! » a-t-elle dit avec passion.

L'adolescente, il est vrai, a montré des signes d'impatience, disant par exemple qu'elle se faisait poser la même question « 50 000 fois ».

Le juge Polak, avec un sourire en coin, a rassuré Me Dubois en lui disant que malgré la supposée « agressivité » de cette jeune fille de 14 ans, les six avocats de la défense réussiraient à survivre au procès...

Des problèmes techniques retardent la mise en service du train Montréal-Deux-Montagnes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les milliers d'usagers du train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes qui, après des mois d'attente, espéraient pouvoir monter dans de beaux wagons neufs, au retour du congé de l'Action de grâce, devront patienter encore parce que l'aspect sécurité et la fiabilité du réseau ne sont pas à leur maximum.

La semaine dernière, on annonçait que les nouveaux wagons seraient mis graduellement sur la voie à compter du 10 octobre. Mais quelques heures après la transmission de cette information, le service à la clientèle de la Société de transport de Montréal (STCUM) apprenait que le départ du premier train de la gare avec des usagers était reporté aux environs du 23 octobre.

Il a bien été dit « aux environs » parce qu'il se peut qu'il y ait de nouvelles remises pouvant conduire jusqu'en janvier.

Pour tous les organismes impliqués — Transport Québec, STCUM, Chemins de fers natio-

naux, etc. — c'est une série de petits problèmes techniques qui font que le service ferroviaire ne peut reprendre, même si la presque totalité des travaux de modernisation de 278 millions sont terminés.

Récemment, certains problèmes électriques sont survenus dans le tunnel Mont-Royal ; voilà maintenant que les signaux au passage à niveau de Roxboro ne fonctionnent pas bien, ce qui représente un danger énorme.

En juin et juillet, des problèmes avaient été signalés lors de tests de fonctionnement des portes des wagons, si bien que des systèmes d'alarme avaient été déclenchés le long de la voie ferrée et des communications aériennes brouillées.

« C'est normal d'avoir certains problèmes lors d'essais, c'est justement pour cette raison que nous effectuons des tests. Je n'accepterai jamais que le train se mette en marche si l'aspect sécuritaire n'est pas assuré à plus de 100 p. cent. Nous sommes mieux de mettre presque tout en service en même temps », a dit, hier, la directrice des plans et

des activités régionalisées de Transports Québec, Denise Goselin.

Le ministre des Transports, Jacques Léonard, aurait aussi indiqué qu'il préférerait offrir dès le départ un service presque complet et non partiel comme il avait été mentionné la semaine dernière.

Les usagers du transport en commun de Deux-Montagnes espéraient bien profiter d'une diminution du prix de leur carte mensuelle à la reprise du service du train. Ces usagers paient plus cher que ceux qui prennent le train du côté de Laval, quelques mètres plus loin.

Un porte-parole de la STCUM a souligné que rien n'indiquait encore que le prix de la carte mensuelle, actuellement de 134 dollars pour les résidents de Deux-Montagnes, serait réduit.

Actuellement, parce qu'il n'y a pas de train, un usager de Deux-Montagnes paie sa carte mensuelle 72 \$. Si jamais le train reprend du service le 23 octobre, il pourra l'utiliser sans frais additionnel jusqu'à la fin du mois.

Insatiable

1999999

Quand on aime, on ne compte pas. Et la Grand Am est vorace.
Freins ABS aux quatre roues, sacs gonflables et poutrelles de protection latérales, elle dévore les kilomètres en toute sécurité.



GRAND AM PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Les « punks propres », des scouts nouveau genre

Certains jeunes drogués aux cheveux verts ont également une conscience sociale

LILIANNE LACROIX

« Le problème, c'est pas Cactus mais les jeunes qui ne se ramassent pas. Moi aussi, je me ramasse, mais au moins, je me ramasse... »

Juste à côté du véhicule de l'Anonyme où elle est venue chercher quelques seringues neuves en échange de ses aiguilles usagées, Manon jase avec des amis. « T'as de la misère à t'asseoir dans le parc, c'est dégueulasse, lance un grand gars du groupe. Les clochards se piquent en fouillant dans les poubelles. Il y en a même tout près du métro. Ce que c'est con ! »

Souvent, pour préserver la réputation des jeunes de la rue, des « punks propres » comme ils se qualifient eux-mêmes en riant, ramassent, du bout des doigts et avec un peu de dégoût, des aiguilles usagées que d'autres ont laissé trainer. Scouts d'un genre nouveau en train de nettoyer, non pas les berges du Saint-Laurent, mais les rues du centre-ville, leurs rues ! Leur uniforme, c'est le look punk, les cheveux à moitié rasés, les couettes vertes et surtout la multitude d'anneaux qu'ils portent partout, dans les oreilles évidemment, mais aussi dans le nez, dans une lèvre, etc...

Sa tête blonde à moitié tondu, Manon est d'une éblouissante beauté. Elle et ses amis ont à peine 20 ans et pourtant, ils vivent dans la rue depuis des années. « J'ai passé Noël ici, dit Annie. Je préfère vivre dans un squat pas chauffé plutôt que de m'engueuler dans ma famille. Les gens nous traitent comme des déchets mais la vraie solidarité, c'est ici que je l'ai connue. Ce n'est pas pour rien qu'on est toujours en train de se donner des becs et des câlins. On en a tellement manqué. »

Depuis le début de la journée, l'Anonyme s'est arrêté à Montréal-Nord, où l'on a jassé et distribué des condoms à une population mi-blanche, mi-noire et dans le quartier de la Petite Patrie où la distribution de condoms a recommencé avec des jeunes latinos. De seringues, il ne fut à peu près pas question. Mais au square Berri, à quelques pieds de la bouche de métro, c'était différent. Les jeunes qui s'agglutinaient autour du véhicule étaient là pour trois raisons : la bouffe, la jasette et les aiguilles.

Deux fois déjà, Manon a entrepris des cures de désintoxication : « Là, je veux vraiment arrêter. Gelée ou pas, je ne suis plus capable de m'endurer. » De 14 à 16 ans, elle a fait 11 fugues. A 17 ans, sa mère l'a finalement



PHOTOS DENIS COURVILLE, La Presse



Dans certains quartiers comme le Centre-Ville et le Centre-Sud, des intervenants comme Nathalie Boies (ci-dessus) troquent les seringues usagées contre le même nombre de seringues neuves plus une. À gauche, l'Anonyme se promène dans les rues, distribuant bouffe, condoms, seringues et soutien moral aux jeunes qui y vivent. Les villes ainsi desservies sont rares.

mise à la porte : « Des bouteilles je lui en veux, mais des fois je la comprends. J'ai l'art de me mettre dans la merde ». Elle revoit ses parents de temps en temps : « Le plus beau cadeau que je leur ai fait, c'est d'aller à la maison sans être gelée... »

Annie et Manon sont des jeunes filles de bonne famille, qui ont terminé l'une son secondaire V et l'autre un petit bout de CEGEP, ce qui dans le fond rend

leur geste encore plus incompréhensible à leurs proches : « Mes parents voulaient absolument une bonne petite fille à la maison, une petite poupée, dit Annie. Moi, j'étais marginale, j'aimais la mode punk... » Toutes deux caressent le rêve de retourner à l'école et de revenir dans la rue, diplôme en main, pour aider d'autres jeunes.

Annie ne se pique pas, elle ne s'est jamais prostituée non plus :

« Toi, t'es encore une petite fille sage », lance Manon en riant. Pour payer sa dope, Manon a souvent « vendu son cul ». Parfois, tandis que son chum était gelé dans la pièce d'à côté, elle couchait avec un client. A 20 \$ le point, une dose amplement suffisante pour une journée et même plus, l'héroïne n'a jamais été aussi abordable. Elle n'a jamais été aussi pure non plus. « Avec l'héroïne, le buzz est plus

rapide », ajoute Manon.

Malgré tout ce qu'elle a vu et vécu, il lui arrive pourtant de s'étonner : « Je vois des ti-culs de 14 ans qui se piquent déjà à l'héroïne. Moi, à cet âge-là, j'étais seulement sur l'acide. J'ai commencé l'héro seulement à 17 ans... Ils s'imaginent qu'ils vont se faire des amis et qu'ils ne deviendront pas dépendants. C'est ce que je croyais moi aussi... »

Quand elles voient arriver une inconnue, elles sentent un petit pincement : « Nous, on connaît des places pour coucher. Mais si tu n'en connais pas, tu te fais avoir à l'os. Pour des nouvelles en fugue, la rue peut être épouvantable. »

Sandwich et aiguilles

Adossé au véhicule motorisé, Edgar, 18 ans, se laisse taquiner sur sa « belle peau de bébé » en mâchouillant d'un air détaché un sandwich au fromage fourni par l'Anonyme : « Je m'en crisse d'eux autres, lance-t-il à l'endroit de tous les intervenants du monde. Je viens ici pour la bouffe. D'ailleurs, s'ils ne donnaient pas à manger, on resterait moins longtemps dans la rue ». Puis, sans transition, il ajoute, indulgent : « Mais ils sont corrects, ils ne t'achalent pas ». Edgar, évidemment, ce n'est pas son nom, ni même son surnom. Mais il le trouve drôle, comme une incongruité.

Assisté social, il vend de la drogue pour arrondir ses fins de mois et payer sa propre consommation. Inscrit comme bénéficiaire participant, il a dû fournir une journée de travail dans une business de recyclage, mais n'a pas l'intention de récidiver, même si son chèque s'en trouvera réduit. Très peu pour lui ! Outre le sandwich, il vient à l'Anonyme pour les seringues : « Ça m'est déjà arrivé d'échanger mais je désinfectais l'aiguille. De toutes façons, je me sers presque exclusivement d'aiguilles propres. Je ne veux rien poigner. »

Assises sur le trottoir, deux jeunes filles de 20 ans et 18 ans, l'une Blanche et l'autre Noire, rient. Elles sont venues à l'Anonyme pour voir d'anciens chums. Depuis trois ans, J.B. ne consomme plus : « J'ai échangé des seringues pendant un an et demi, avec mon chum surtout. Mais je n'aimais pas ça, j'avais très peur de la maladie, je ne m'en foutais pas... »

Comme son amie, S.N., qui est sortie de la rue après y avoir passé un an, voudrait devenir travailleuse de rue. « Je viens de Québec. S'il y avait eu un programme d'échange là-bas dans le temps, je m'en serais sûrement servie. »

Où échanger ses seringues

LILIANNE LACROIX

■ Des quelque 10 000 à 15 000 utilisateurs de drogues injectables du territoire montréalais, 12 à 15 p. cent seraient séropositifs. Chaque année, 6 p. cent de nouveaux cas se manifestent, l'un des chiffres les plus élevés en Amérique du Nord.

« Dans les villes où il n'y a pas de programme d'échanges de seringues, on atteint des taux de 50 à 60 p. cent de séropositivité chez les toxicomanes qui s'injectent. C'est ça qu'il faut savoir », déclare Richard Cloutier, du Centre québécois de coordination sur le sida.

Cactus, qui a créé des remous en déménageant rue Sainte-Élizabéth, est né il y a six ans. Depuis, d'autres services du même genre ont vu le jour. Le véhicule motorisé de l'Anonyme arpente les rues de la ville. P.A.C.T. de rue oeuvre dans la Petite Patrie et Spectre de rue dans le quartier Centre-Sud. Lundi dernier, après une vaste campagne de sensibilisation auprès des gens du quartier, un nouveau service créé par le Collectif d'aide et d'intervention ouvrait ses portes dans le CLSC Hochelaga-Maisonneuve. Sur la Rive-Sud, il y a le Troc, copie conforme de l'Anonyme et une nouvelle ressource, l'Oasis, doit être créée prochainement à Laval.

Pour des toxicomanes souvent décrochés du système, ces organismes qui leur distribuent bouffe et seringues constituent une porte ouverte sur la société, un lien, tout menu soit-il, qui leur permettra peut-être de s'y réinsérer un jour.

Les intervenants aimeraient pouvoir dire qu'ils ont sauvé des centaines, voire des milliers de toxicomanes de la rue pour les recycler en citoyens exemplaires, ils aimeraient pouvoir avancer des chiffres, des statistiques... Mais ils ne peuvent pas. Les résultats ne sont pas aussi évidents ni très rapides. Comme la nourriture et les condoms, les seringues sont un appât.

« Les comportements se modifient, même si les rites sont encore bien résistants, déclare le Dr Richard Massé, responsable du programme de contrôle des maladies infectieuses pour la région régionale de Montréal-Centre. Il y a un an, de 50 à 60 p. cent des utilisateurs de drogues injectables (UDI) partageaient les seringues. On a baissé cela presque de moitié. Ce n'est sans doute pas encore assez pour voir une réduction de l'incidence du VIH, mais c'est déjà ça. »

NATHALIE PETROWSKI



Oui-dire

J'ai vu ma première pancarte du OUI dimanche après-midi. C'était rue Saint-Urbain. J'ai levé la tête vers le soleil radieux et mon regard distrait a heurté une petite pancarte jaune signalisation. La pancarte a piqué ma curiosité, c'est vrai, mais dans le même souffle, elle a aussi suscité ma profonde et parfaite confusion.

J'avais beau me pincer, je ne saisisais pas ce que cet homme au travail, pelletant de la garnotte ou des nuages, foutait dans mon champ de vision.

Comme personne ne semblait en mesure de m'éclairer, j'en ai conclu qu'il s'agissait d'une coquetterie graphique des Travaux publics.

Ils doivent être en train de changer la signalisation routière, ai-je pensé dans mon Ford intérieur. Comme d'habitude, on ne comprend rien et on ne comprendra rien tant qu'on n'aura pas rencontré un trou béant dans la chaussée ou un bouchon.

J'ai poursuivi ma route sans trop me poser de questions. Après tout, je suis une habituée du ciel montréalais. J'y ai tellement vu pousser une forêt de signes étranges que plus rien ne m'étonne.

Trois coins de rue plus loin, pourtant, nouvelle pancarte et nouvelle interrogation. Exit les Travaux publics. L'homme au travail a été remplacé par un oeuf au plat, dans mon esprit du moins.

En réalité, il s'agissait d'une marguerite, mais je devais être aveuglée par le soleil, car je n'y voyais qu'un jaune d'oeuf figé dans une mer d'albumine.

J'en ai immédiatement déduit que la pub de « Je craque pour toi mon coco » avait fait des petits et que la Fédération des poules ponduses du Québec entendait non seulement polluer les ondes de la radio, mais gruger le peu de ciel bleu qu'il nous reste.

Rien d'étonnant puisque, samedi, les poules ponduses craquaient tellement qu'elles se sont fendues de deux pleines pages dans La Presse, une pour le OUI et la suivante pour le NON, façon de contenir tout le monde et surtout de tous les envoyer se faire cuire un oeuf sur la chasse d'eau.

À la troisième pancarte, coin Parc et Bernard, j'ai craqué sous le poids de l'incompréhension. L'homme, l'oeuf ou la marguerite avaient cédé le pas à un beau huard tout rond et tout doré, canadien comme de raison, qui clamait que toute pièce de monnaie canadienne qu'il soit, ça devenait possible de continuer à croire à son symbole tout en travaillant à sa dissolution. Tout devenait tellement possible que c'en était angoissant.

Ce n'est qu'hier matin précisément, en ouvrant mon journal, que j'ai compris de quoi il en retournait.

Après des semaines de tergiversations, la campagne du OUI était passée à l'attaque, à mon insu et à celui de la majorité des gens.

Des pancartes avaient posé comme des champignons dans les rues de Montréal. L'ennui, c'est que, pour en saisir le sens, il fallait nécessairement lire le mode d'emploi ou se fier à oui-dire d'un quelconque sémioticien de la signalisation. Autrement, ce n'était pas évident.

Je veux bien croire que le concept du OUI est audacieux et qu'il tranche avec l'affichage platement partisan qui divise le monde en rouge ou en bleu. Je suis même prête à concéder que le but visé — surprendre les gens — est atteint.

Reste que la surprise rate sa cible quand elle se solde par l'incompréhension.

Or, c'est effectivement ce qui se produit lorsque, dans un premier temps, on arrive devant une marguerite ou un huard pour le OUI.

On ne comprend rien ou alors on interprète tout de travers. Pis encore : on se sent franchement débile de ne rien piger. Tel est notre désarroi devant ces publicités étonnantes qu'instinctivement on a envie de s'accrocher à quelque chose de concret et de clair. Quelque chose de con comme les panneaux de la SEPA-RTION.

Là au moins, on sait à quoi s'en tenir. Là au moins, on se sent redevenir intelligents. C'est l'unique avantage des panneaux pour le NON. Quand on les regarde, impossible de ne pas trouver débiles ceux qui les ont imaginés.

39 900 \$*

L'Acura 3,2TL est la mieux équipée de toutes les voitures de sa classe, nous en sommes convaincus. Côté performance :

moteur V-6 de 3,2 litres, 200 ch • boîte automatique «Gateshift» • suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues. Côté luxe :

intérieur spacieux garni de cuir • chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser en équipement standard • contrôle automatique de la température • sièges et toit ouvrant électriques • voie d'accès au coffre muni d'une housse pour skis • déverrouillage sans clef.

Côté tranquillité d'esprit : deux coussins pneumatiques (SRS) • freins ABS conçus par Acura • système de sécurité

• poutrelles de portières anti-choc latéral • plan de sécurité prolongée Acura • Assistance routière. Excitez vos sens.

Venez faire un essai routier chez un concessionnaire Acura près de chez vous. Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*PDSF pour l'Acura 3,2TL 1996. Le concessionnaire peut vendre à prix moindres. Transport, préparation, frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus.



Six hauts fonctionnaires sont licenciés à Boucherville

MARTHA GAGNON

■ Remue-ménage à la Ville de Boucherville. Après le licenciement de six hauts fonctionnaires, l'administration envisage d'abolir des postes chez les cols blancs syndiqués.

Depuis son entrée en fonction en avril, le directeur général, Jean-Luc Julien, s'est lancé dans une importante réorganisation pour réduire la taille de l'administration et diminuer la dette de la ville qui atteint 14 millions, ce qui représente 30 p. cent du budget de 48 millions.

« Nous ne sommes pas une capitale régionale. On a créé une structure pour répondre à une population de 50 000 habitants, alors que nous sommes 36 000. La construction domiciliaire a diminué et la croissance est moins élevée que prévu. Seulement 16 maisons ont été construites au cours des six derniers mois et les activités dans le parc industriel sont réduites. Il faut absolument entreprendre un virage », a expliqué M. Julien à *La Presse*.

Le directeur général a aussi déposé au comité exécutif du syndicat des cols blancs un projet de restructuration qui pourrait affecter les employés qui ont des postes temporaires et surnuméraires. « On s'interroge sur la

pertinence de certaines tâches et on veut revoir l'organisation du travail », dit-il. Les changements devraient être connus d'ici deux à trois semaines.

Le directeur reconnaît que le licenciement des six hauts fonctionnaires, dont trois avaient vingt ans d'ancienneté, a eu l'effet d'un coup de massue. « La décision a été douloureuse car il s'agit de personnes compétentes », précise M. Julien. Parmi eux, il y a le directeur général-adjoint, le directeur adjoint aux achats, le directeur des services culturels (qui a mis sur pied la bibliothèque) et le directeur des projets spéciaux.

La vice-présidente de l'Association des cadres, Marie-Josée Bergeron, affirme que « les coupes sont justifiées même si elles font très mal. Quand on voit partir des gens de vingt ans d'ancienneté, on se dit que ceux qui restent devront être très, très performants. Ces départs laissent un grand vide. » L'abolition de ces postes permettra à la Ville d'économiser 500 000 dollars. Les personnes touchées recevront toutefois un an de salaire et leurs assurances seront prolongées de six mois. Elles bénéficieront aussi des services de conseillers professionnels pour les aider à trouver un nouvel emploi.

Les deux conseillers dans l'op-

position ont appuyé l'administration de la mairesse Francine Gadbois même s'ils pensent que l'on aurait dû tenir compte davantage des individus. « Nous sommes d'accord qu'il faille réduire l'appareil administratif, dit le conseiller Serge Laramée, de l'Alliance démocratique. On nous a fait la démonstration que le budget et la dette de la ville de Boucherville étaient plus élevés que dans des municipalités comparables. On se demande toutefois si l'on a choisi les bonnes cibles. »

Le directeur général admet que les employés vivent actuellement dans un climat d'anxiété, mais il est convaincu d'avoir choisi les bonnes voies. « Les citoyens ne veulent pas de hausses de taxes comme l'a promis la mairesse. Il faut donc réviser nos objectifs de développement et adopter une vision réaliste. » La Ville n'a cependant pas l'intention d'effectuer des coupes chez les cols bleus qui sont en négociation.

La Ville a l'intention d'aller de l'avant avec son projet résidentiel et commercial Harmonie qui a déjà suscité la controverse et dont la première phase comprendrait la construction de 620 unités de logement. « C'est un projet de grande classe qui devrait nous permettre d'attirer une nouvelle clientèle », affirme M. Julien.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Défenseurs des services sociaux

Le délégué régional de Montréal, M. Camille Laurin, a reçu hier, durant près de 30 minutes, une délégation de la Coalition montréalaise pour la défense des services sociaux et de santé, qui regroupe plusieurs syndicats et organismes communautaires préoccupés par la restructuration du réseau de soins de la métropole. L'entretien s'est conclu après que M. Laurin eut accepté de tenter d'organiser une rencontre avec le caucus de la députation péquiste de Montréal, afin de permettre à l'organisme de faire entendre ses préoccupations face à la réforme en cours.

Qu'attendez-vous?

4,9%

de taux de crédit jusqu'à 48 mois*

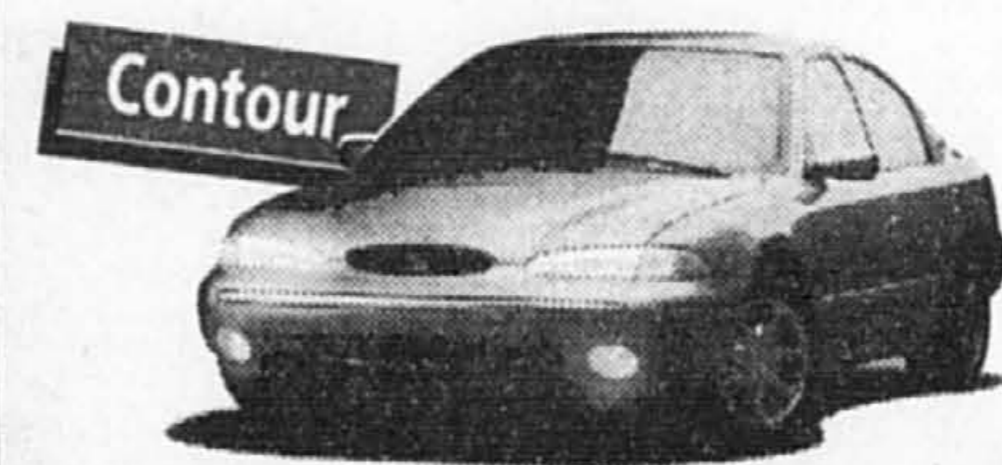
C'est le temps ou jamais!

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!

*L'offre de taux de crédit s'applique aux modèles Aerostar, Villager, Windstar, Ranger, Série F (à l'exception des cabines allongées et moteurs diesel), Contour/Mystique, Taurus et Sable. Cette offre s'applique aux modèles neufs 1995 et d'années antérieures en stock chez les concessionnaires. Les quantités sont limitées. Le terme maximal du prêt est de 48 mois sur approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



Contraventions : les retards éliminés d'ici la fin de 1996

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Avec l'ouverture de deux nouvelles salles d'audience hier, la Cour municipale de Montréal pourra être en mesure d'éliminer son retard dans l'audition des causes relatives à la circulation. « À la fin de l'année 1996, nous pensons que l'on aura passé au travers des milliers de causes pendantes », a signalé le greffier de la Cour, M. Alphonse Pelletier.

À raison de 200 comparutions par jour, la Cour croit être en mesure de réduire à zéro les 60 000 causes actuellement pendantes en matière de circulation et de sécurité routière.

Selon M. Pelletier, environ la moitié des causes entendues quotidiennement donnent lieu à un acquittement ou à une condamnation séance tenante. Au moins 35 p. cent des contrevenants sont condamnés pour ne pas s'être présentés devant le juge et 15 p. cent des causes sont remises à plus tard.

À la Cour no. 12, la nouvelle juge de paix Monique Saint-Jacques a procédé hier à l'audition de 97 causes. La Couronne était représentée par un avocat stagiaire, Me Francis Paradis.

Un très grand nombre de causes concernaient le remorquage de voitures pendant les périodes de déneigement de l'hiver 1994. Dans ces cas, les personnes qui ont comparu ont plaidé leur innocence en signalant que la Ville n'avait pas apposé des panneaux-sandwiches indicateurs. La juge Saint-Pierre les a toutes acquittées.

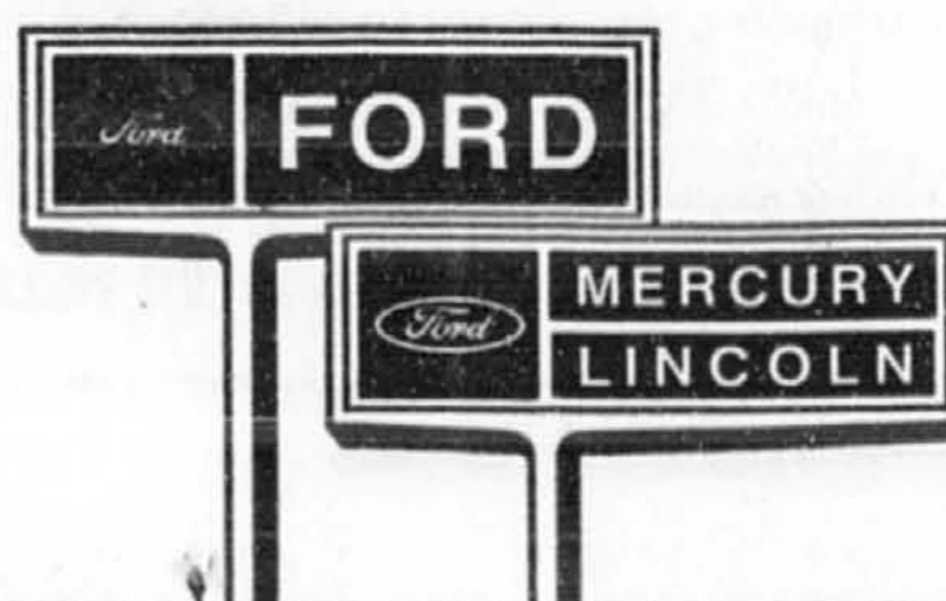
Par contre, un citoyen d'Anjou qui n'avait pas respecté la signalisation lui commandant de tourner à gauche, à l'angle de la rue Sanguinet et Viger, a dû subir les rigueurs de la loi. Il a eu beau s'expliquer en disant qu'à l'heure de pointe du matin, il lui avait été impossible de s'extraire de la travée de gauche pour filer tout droit sur Sanguinet, il a été condamné à 110 dollars plus les frais. Le juge Saint-Pierre a indiqué que le Code de la sécurité routière était très contraignant et ne lui laissait aucune latitude.

Enfin, quelques causes ont été remises en février parce que le propriétaire d'un véhicule en contravention ne s'était pas présenté en Cour même s'il n'était pas le responsable du délit. Dans ces cas, le Code de procédure pénale exige la comparution du propriétaire du véhicule ainsi que celle du contrevenant s'il s'agit de deux personnes différentes.

« La négligence, ça me brûle »

■ Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique, procédait hier au lancement de la campagne de prévention des incendies 1995 à l'hôtel de ville de Saint-Laurent. Sous le thème *La négligence, ça me brûle*, cette campagne vise tous les citoyens qui ont des comportements imprudents. L'imprudence est la cause de 37,3 p. cent de tous les incendies enregistrés au Québec durant l'année 1994.

La négligence est responsable de 45,4 p. cent des pertes de vie et de 47,8 p. cent des blessures subies par les victimes lors de sinistres.



Sept cents dollars d'amende pour un « mouillage de pieds »

YVES BOISVERT

■ Roland Nadeau, un employé d'Hydro-Québec qui avait ouvert les vannes du barrage sur la rivière des Prairies pour « donner une leçon » à un pêcheur délinquant, a été déclaré coupable de négligence criminelle et condamné à 700 dollars d'amende hier au palais de justice de Montréal.

M. Nadeau, 34 ans, était l'opérateur du barrage situé à la hauteur de Montréal-Nord, le dimanche 3 juillet 1993.

Malgré les nombreux panneaux et même la présence de guides pour interdire l'accès du bassin profond où s'écoule faiblement l'eau retenue en amont, plusieurs personnes s'aventurent à cet endroit. Cela représente un danger potentiel, car il peut arriver, en situation d'urgence, qu'on doive ouvrir les vannes du barrage, ce qui a pour effet de faire monter brusquement le niveau d'eau du bassin.

Le 3 juillet 1993, donc, un pêcheur taquine le poisson du bassin. Une guide le prévient. Il quitte les lieux. Mais quelques instants plus tard, il revient. Quand un autre guide l'avertit à nouveau, il répond, en colère, qu'il restera là.

M. Nadeau avait été averti par les guides. Il avait penser appeler les policiers. Mais finalement, il a décidé de servir une leçon au pêcheur et de lui « mouiller les pieds ».

Mais la leçon fut brutale : le débit a été doublé en quelques secondes et le niveau d'eau du bassin

a grimpé de « deux à trois pieds ». Mme Chantal Lévesque, qui se faisait bronzer sur les roches, au bord du bassin (autre endroit interdit), et que personne n'avait vue, se retrouve dans l'eau, où elle a bien failli se noyer. Elle s'en est tirée avec des égratignures et des bleus. Le pêcheur et sa femme ont aussi pris un bain forcé.

Il ressort clairement des témoignages que M. Nadeau n'a pas respecté les directives de la société d'État. En effet, il n'a pas donné les deux avertissements prévus avant d'ouvrir les vannes.

Cela dit, il est également acquis, vu le danger potentiel de la situation, que les opérateurs peuvent « mouiller les pieds » des gens qui refusent d'obéir, en ouvrant les vannes modérément.

La question, devant le juge Guy Fortier, de la Cour du Québec, consistait à savoir si le geste de M. Nadeau constituait de la « négligence criminelle », surtout qu'il n'avait pas vu Mme Lévesque.

Le juge Fortier conclut que M. Nadeau, un homme expérimenté, a agi sous le coup de la colère, sans prendre le temps de vérifier si par cette belle journée il n'y avait pas d'autres personnes dans le bassin. La mesure utilisée était radicale et dépassait le « mouillage de pieds ».

Par ailleurs, M. Nadeau, congédié un mois après l'événement, a été réembauché à la suite d'une décision arbitrale rendue le mois dernier. L'arbitre, vu la pratique courante de « mouillage de pieds » à ce barrage, a conclu qu'une suspension de six mois sans solde était suffisante.

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA COMPÉTENCE

RECONNUE



Université de Montréal



30 CERTIFICATS OFFERTS LE SOIR

- Pour percer dans le domaine de votre choix
- Une formation reconnue par les employeurs
- Un diplôme qui consolide votre avenir !

COMMUNICATION, TRADUCTION ET CRÉATIVITÉ

RELATIONS PUBLIQUES

Maîtrisez les instruments de communication nécessaires à l'exercice de la profession de relationniste.

PUBLICITÉ

Apprenez à concevoir et à appliquer de nouvelles stratégies publicitaires pour atteindre vos objectifs de communication.

COMMUNICATION APPLIQUÉE

Découvrez les fondements de la communication. Un programme qui vous familiarise avec les grands secteurs de la publicité, des relations publiques et du marketing.

INFORMATION ET JOURNALISME

Cette formation professionnelle rigoureuse vous ouvre les portes du journalisme parlé, écrit et télévisé.

RÉDACTION

Développez la maîtrise de l'expression écrite par un style clair, personnel et varié qui donne à vos divers types de textes toute la portée voulue. Offert aussi à Laval et en région.

ANIMATION DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS

Augmentez vos capacités d'animation et de gestion des phénomènes de groupe. Une acquisition clé indispensable dans tous les domaines professionnels.

Offert aussi en région.

TRADUCTION I ET II

Une formation adaptée au contexte actuel du développement de la profession. Augmentez vos compétences rédactionnelles et maîtrisez les divers outils documentaires et informatiques. Ces programmes vous habilitent également à travailler de façon autonome.

CRÉATIVITÉ

Découvrez des solutions originales aux problèmes et relevez les nouveaux défis dans votre milieu de travail.

MICRO-INFORMATIQUE

Approfondissez vos connaissances de la micro-informatique et tirez parti de toutes les possibilités d'application des logiciels dans le cadre de votre travail ou pour votre plaisir.

ÉTUDES INDIVIDUALISÉES

Construisez vous-même votre programme universitaire selon vos objectifs de formation ou de perfectionnement professionnel. Prenez rendez-vous avec le responsable du programme avant votre demande d'admission.

Une vingtaine d'autres certificats sont disponibles.

DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1^{ER} NOVEMBRE

Conseils en formation (sur rendez-vous, sans frais) : 343-6982

RENSEIGNEMENTS :

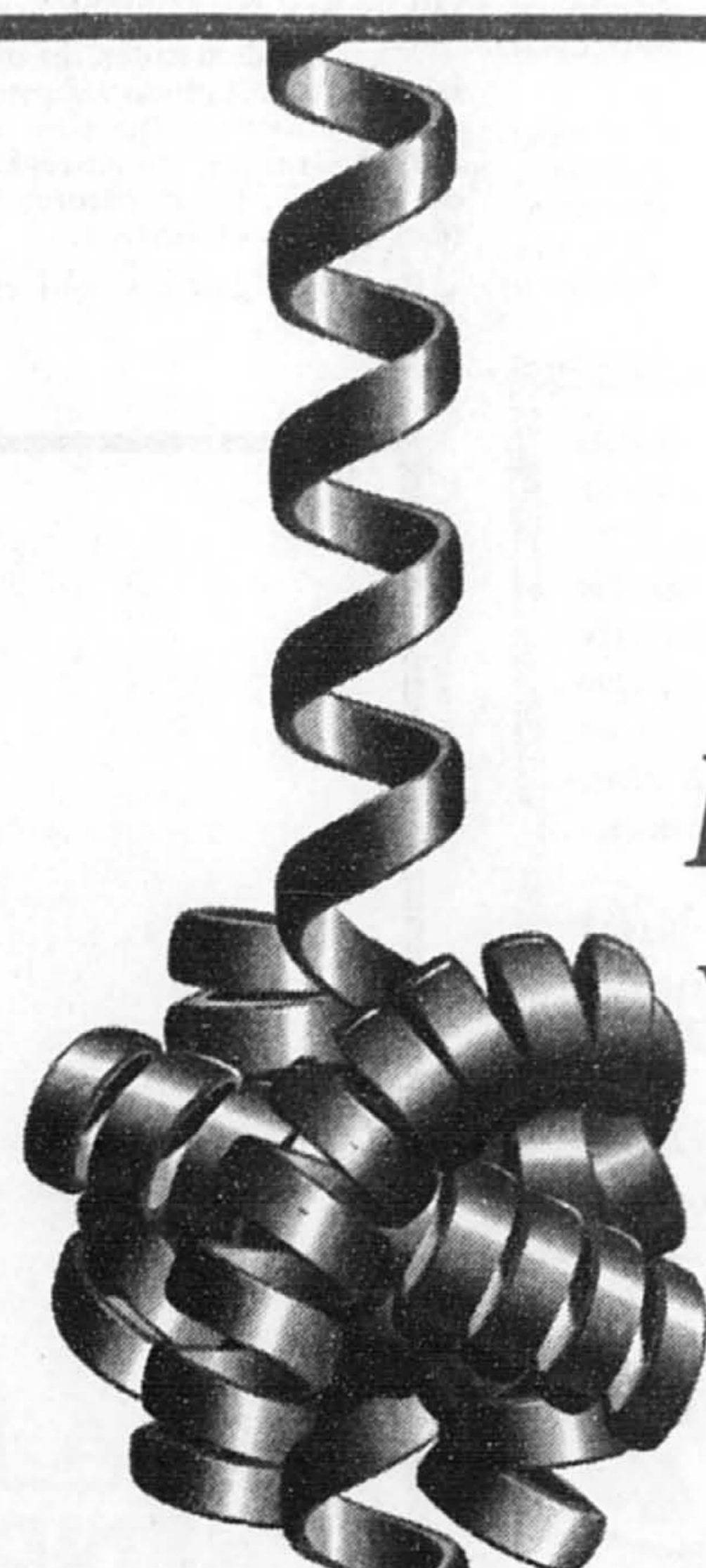
Faculté de l'éducation permanente
Pavillon 3744,
rue Jean-Brillant, 3^e étage
Métro Côte-des-Neiges

(514) 343-6090
1 800 363-8876

Ces programmes ne sont pas contingentés. Ils peuvent aussi être offerts hors campus dans votre milieu. Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat. Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.

Brochures disponibles.

Demandez les brochures sur les 30 programmes offerts ci-dessus et dans les domaines de la santé, des affaires sociales, de l'intervention et de la justice, ainsi que sur la formation à distance et les cours de langue française et anglaise.



Avec
Royal DIRECT,
voici tout ce que
vous aurez à
démêler.

Vos opérations bancaires
au bout du fil.
24 heures sur 24
et 7 jours sur 7.

Voici Royal Direct, un nouveau service téléphonique interactif de la Banque Royale. Royal Direct, la simplicité d'un coup de fil pour vos opérations bancaires. Chez vous, au travail, en vacances, de n'importe où au Canada ou aux É.-U., Royal Direct est votre lien direct et pratique pour vos opérations bancaires.

Il suffit d'appeler le numéro sans frais ci-dessous pour régler vos factures courantes, vérifier les soldes de vos comptes, virer des fonds entre vos comptes ou savoir quels chèques sont passés à votre compte. Vous pouvez également verser vos cotisations REER annuelles, négocier une hypothèque ou obtenir tout autre service de la Banque Royale.

Que vous appeliez Royal Direct de votre domicile ou de votre bureau, votre code d'accès secret personnel vous assure que vous seul avez accès à vos comptes. Et si vous avez besoin d'aide, un représentant Royal Direct est à votre disposition. Appuyez sur «0» pour lui parler.

Découvrez combien il peut être facile de faire vos opérations bancaires par téléphone, en tout temps.

Pour plus de détails,
appelez au

1 800 ROYAL 1-1
(1 800 769-2511).

Appuyez sur «0» pour obtenir de l'aide.



BANQUE ROYALE

1 250 techniciens et téléphonistes de Bell accepteraient de partir

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le programme de départ volontaire offert par Bell Canada à ses employés jusqu'au 30 septembre 1995 aurait pratiquement atteint ses buts pour l'année 1995, mais les dernières données ne sont pas encore disponibles. Officieusement, selon une source syndicale, le chiffre de 1 250

chez les techniciens et les téléphonistes du Québec et de l'Ontario aurait été atteint pour l'année 1995. Pour cette année, ce groupe d'employés échapperait aux mises à pied.

Le plan global porte sur trois ans. Il est proposé aux membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et des papiers, affilié à la FTQ, et à

ceux de l'Association canadienne des employés du téléphone (ACET), ainsi qu'à des cadres qui ne sont pas syndiqués.

Mais les demandes de mise à la retraite anticipée ne sont pas encore toutes entrées et, selon Sylvie Grenier, vice-présidente de l'ACET, les dernières journées ont été « fébriles ».

Pour ce syndicat, qui repré-

sente 20 000 employés, dont 40 % au Québec et 60 % en Ontario, un certain optimisme règne quant aux départs volontaires. Encore faut-il distinguer les départs volontaires des départs « involontaires ». Bell Canada, dans le cadre de ses réorganisations, financerait jusqu'à un certain point des déménagements et différentes relocalisations. Mais, dans les régions, beaucoup d'em-

ployés hésiteraient à conserver leur emploi de cette manière. Sur une centaine d'employés à Trois-Rivières, par exemple, une majorité accepteraient le programme de départ volontaire pour ne pas avoir à se relocaliser à Montréal.

Dans la région de Québec, par exemple, 30 % des postes seraient consolidés à Montréal, avec frais de relocalisation payés, mais la

moitié des employés concernés préféreraient prendre une retraite anticipée ou un départ volontaire.

Selon Anna Di Giorgio, relationniste de Bell, les employés intéressés avaient jusqu'à samedi pour préparer leur demande et jusqu'à hier pour faire signer leurs formulaires. Les résultats de l'opération ne seront donc pas connus avant demain.

Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée. 289-9761
1117 rue Ste-Catherine O. bur. 900 Montréal

JETTA GL 1996



Obtenez une valeur maximale pour votre échange de toutes marques !

299\$
PAR MOIS

48 MOIS
Transport et préparation inclus
avec seulement 500 \$ comptant

Versement ajustable
selon vos besoins

Location bail calculée sur modèle GL 1996, 5 vitesses, radiocassette. Un comptant de 500 \$, taxes incluses, le premier loyer de 299 \$ + taxes, un dépôt de sécurité de 350 \$ et l'immatriculation payable sur livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Valeur résiduelle garantie par VCI. M2291921

Popular
MONTREAL

5441, rue St-Hubert, Montréal
Tél.: 274-5471

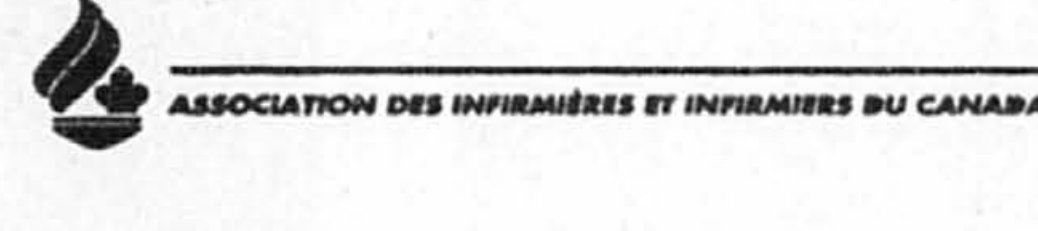
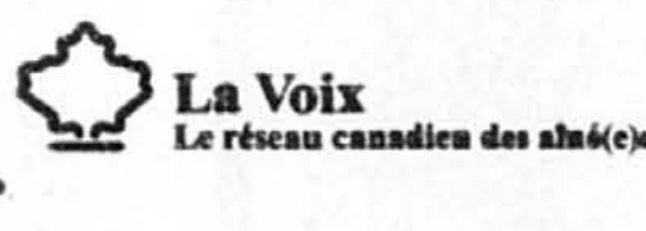
ON A BEAU NOUS DIRE COMMENT LES PRENDRE, SEULEMENT UNE PERSONNE SUR DEUX EN TIENT COMPTE.

La meilleure façon de se remettre d'une maladie est de comprendre et de suivre à la lettre les directives du médecin, du pharmacien ou de l'infirmière. Malheureusement, près de 50 % des gens ne prennent pas leurs médicaments comme prescrits; certains ne font même pas remplir l'ordonnance à la pharmacie. D'autres n'apportent pas les changements nécessaires à leur alimentation. Le fait de ne pas suivre ces directives peut entraîner des complications

et finir par nous coûter cher à tous. Suivez donc les conseils des professionnels et prenez votre santé en main.

Pour plus de renseignements sur le défi santé, commandez un exemplaire du vidéo « Virage santé : aujourd'hui... pour demain[™] - Le consommateur s'interroge sur le système de santé ».

1 800 788-4488



DÉFI SANTÉ : NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS[™]

Astra Pharma Inc. est une compagnie pharmaceutique canadienne fondée sur la recherche et engagée dans la viabilité à long terme de notre système de santé.

Oui Non

vous pouvez partir.

ça ne vous coûtera pas cher.

L'alliance British Airways et USAir vous présente sa vente de sièges vers les plus grandes villes du monde.

Londres 498\$ British Airways	Miami 249\$ USAir	Athènes 880\$ British Airways	Orlando 248\$ USAir
Philadelphie 220\$ USAir	Paris 619\$ British Airways	Washington 211\$ USAir	Bruxelles 619\$ British Airways

Plus de 300 destinations qui risquent de vous mettre dans l'embarras du choix.

Profitez de nos prix réduits pour voyager en tout temps avant le 5 décembre 1995. Offre valable jusqu'au 11 octobre. Réservez en appelant chez British Airways au 1 800 668-1055 pour les destinations en Europe et chez USAir au 1 800 432-9768 pour les destinations aux États-Unis. Vous pouvez aussi consulter votre agent de voyages.

Ensemble, on fait le tour du monde.

BRITISH AIRWAYS USAir

Enquête publique sur la mort d'une septuagénaire

L'enquête publique du coroner Pierre Trahan, en vue de clarifier les circonstances du décès de Donita Dubé, 77 ans, se tiendra les 14 et 15 novembre au palais de justice de Rivière-du-Loup.

Le décès de la septuagénaire est survenu le 27 juin dernier à Dégelis, à la suite d'une chute dans la cage d'ascenseur d'une résidence pour personnes âgées. En 1994, deux personnes âgées étaient décédées dans des circonstances analogues à Bromptonville.

Dans son rapport d'investigation, le coroner René-Maurice Bélanger avait recommandé que l'on procède à l'étude des normes de construction, d'installation et d'utilisation des ascenseurs dans les foyers et autres établissements pour personnes âgées, ainsi qu'à la supervision de leur application.

Vers une corporation de développement dans le Sud-Ouest

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le Sommet socio-économique du sud-ouest de l'île de Montréal, qui se tient aujourd'hui avec la participation de 425 décideurs et de ministres des deux gouvernements, devrait déboucher sur la création d'une corporation de développement économique pour ce territoire qui regroupe les villes de Verdun, Lachine, LaSalle, Saint-Pierre et les quartiers montréalais de Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville-Émard et Côte-Saint-Paul.

C'est du moins le souhait exprimé par le coordonnateur du sommet, le docteur Roger Cadieux.

« Cette zone économique pourrait s'en sortir si tout le monde décidait de travailler ensemble », soutient-il en signalant que les querelles de clocher du passé ont nui au développement de cette sous-région.

Avec une population de 244 857 personnes, le Sud-Ouest dénombre 6 933 entreprises qui donnent de l'emploi à

105 535 personnes. Lachine est considérée comme un bastion de l'emploi puisqu'elle en offre 30 651 pour une population de 35 266 personnes.

Malgré le grand nombre d'emplois dans le Sud-Ouest, on y relevait un taux de chômage de 12,8 % en 1991, ce qui laisse supposer qu'un nombre important d'emplois sont occupés par des gens vivant à l'extérieur de la zone.

Selon une étude réalisée par la Chambre de commerce du Sud-Ouest, 82 % des entreprises oeuvraient dans le secteur des services, contre 18 % dans le secteur secondaire et 0,35 % dans le secteur primaire.

C'est le secteur industriel qui crée le plus d'emplois. Ainsi, avec un peu moins de 13 % des entreprises, ce secteur donne 27,63 % des emplois de la zone. La plus grande entreprise industrielle est AMF TechnoTransport, qui emploie 1 800 personnes.

L'étude constate que ce sont les grosses PME, celles qui embauchent entre 100 et 500 employés, qui fournissent le plus d'emplois (30 %) dans la région.

Aussi, recommande-t-elle d'encourager l'installation d'entreprises de cette importance plutôt que d'encourager l'aide à la création de petites entreprises.

Recommandations

L'étude insiste sur la nécessité de créer un niveau décisionnel supra-régional afin de faciliter une meilleure cohérence stratégique et opérationnelle du développement régional.

« Actuellement, chaque ville de la région définit de façon isolée sa politique de développement économique, ce qui occasionne des coûts individuels importants et souvent des résultats décevants. Une action régionale tendrait à réduire ces coûts, notamment lorsqu'il s'agit de développer et d'exploiter des infrastructures communes », peut-on lire.

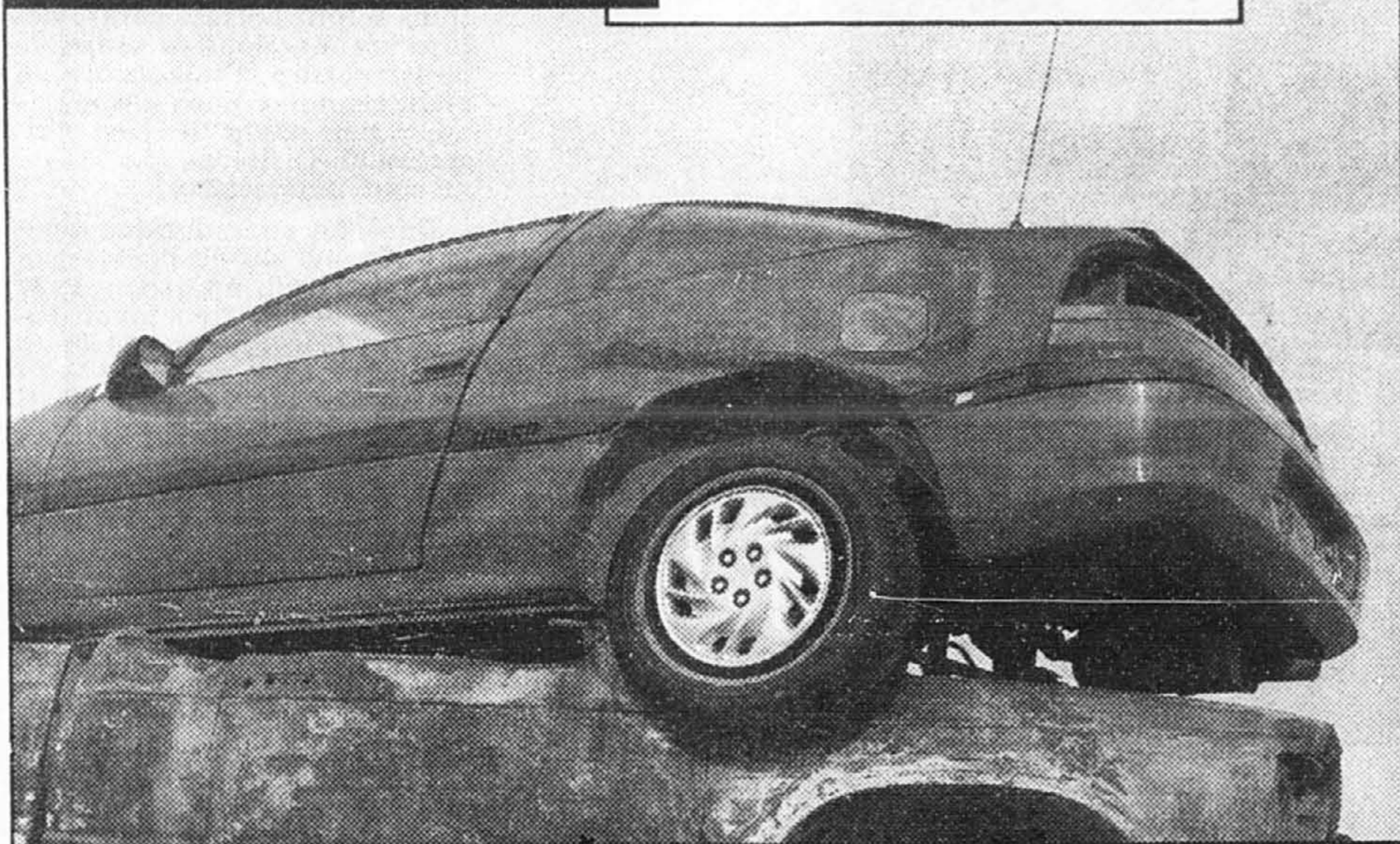
On propose également une politique d'embauche locale, ce qui aurait pour effet de réduire des deux tiers le nombre de chômeurs. On note qu'en se fixant un objectif de 10 % des 105 535 emplois, cela se traduirait par 10 553 emplois.

L'étude démontre que l'amélioration du niveau d'embauche passe inéluctablement par une augmentation quantitative et qualitative du niveau scolaire de la population régionale. Or, à l'instar d'autres régions, le Sud-Ouest connaît un fort taux de décrochage scolaire. Le taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans est supérieur au taux de chômage global de la population adulte de 15 ans et plus.

Par ailleurs, la présence de grandes entreprises industrielles dans la région pourrait être un élément de développement par le biais de la sous-traitance locale. Cela permettrait le développement d'un réseau de PME sous-traitantes. Pour faciliter ce partenariat, l'étude propose l'organisation d'une foire de la sous-traitance.

Enfin, l'étude propose une stratégie visant à améliorer l'approvisionnement local au profit des fournisseurs de la région et ainsi maintenir, voire créer de nouveaux emplois.

Véhicule loué, perte totale



remboursement intégral

Une offre béton

Qui a dit que les véhicules loués n'étaient pas solidement couverts?

Vous pouvez maintenant louer un véhicule neuf et obtenir la clause « valeur à neuf » pour une période de deux ans. Votre assureur peut-il vous en offrir autant? Chez Desjardins, on vous en donne plus pour votre argent!

Communiquez avec un agent à votre caisse Desjardins, ou composez le

1 800 567-2423

du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales des caisses Desjardins

Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent.

Desjardins



Centrale de gestion de main au destin.

7 JOURS SANS SUPPLÉMENT TECHNIQUE
Assurance sur le remboursement
1-800-310-9525

AVENTURE

ELECTRONIQUE

VENEZ PROFITER
DES PRIX SPECTACULAIRES

branchez-vous!...
SERVICE COMPLET
INTERNET*
En Moins de 10 Minutes...
net-ROVER
Jusqu'à 220 heures d'accès par mois INCLUSES
* Disponible dans certaines régions et magasins seulement

NEC NOUVEAU! Technologie MPEG

NOUVEAU MODÈLE 96

READY 9522 PENTIUM 100

- Processeur Intel® Pentium 100MHz
- Mémoire vive de 16 Mo
- Disque rigide de 1,5 Go
- Fax data 28,8 Kbps
- CD-ROM 4x • Mémoire vidéo 1 Mo
- Unité de contrôle à distance
- Port infrarouge
- MONITEUR EXTRA

MAINTENANT AVEC FAX/MODEM 28.8

3799⁰⁰

NEC **Moniteur 14" MultiSync®**

- 28 mm
- Compatibilité « Branchez et jouez »
- Compatible avec PC, Macintosh®

499⁰⁰

NOVELL Version française

MAINTENANT AVEC FAX/MODEM 28.8

PERFECT OFFICE

- Version 3.0
- Mise à jour Windows 95

269⁰⁰

NEC

RABAIS 30%

IMPRIMANTE SUPERSCRIPTE S610

- Résolution de 300ppp
- Vitesse d'impression de 6 pages par minute

599⁰⁰

CONNECTICUT

RAM DOUBLER

- Windows 3.5*
- Mac 3.5*

79⁹⁹

DYNACOM

COMPATIBILITE PRO

- Compatibilité

39⁹⁹

NOUVEAU! NOUVEAU! F.I.A. Présentement disponible dans la région de Montréal

Formation Informatique Aventure

Cours d'initiation à l'ordinateur pour débutant. Détails en magasin.

INSCRIPTIONS DES MAINTENANT!

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certaines articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes régions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	DECARIE	LAVAL	LONGUEUIL	ST-JOSEPH	ST-LEONARD	SHERBROOKE	TROIS-RIVIERES
8100 boul. Yvescharneau (514) 923-8100	Entrée boul. Brunschwiler (514) 630-0818	6900 boul. Décarie Corné Dierrie (514) 733-6900	3956 Autoroute 440 César 440 (514) 686-3956	3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	3520 boul. St-Joseph E. (514) 254-3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 222-4550	3280 Boul. Portland (819) 340-0633	Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 991-4520

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696
• Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rivière-Nord (514) 582-5094

* Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desmarques • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Lavoie • Galeries Montebello • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rivière-Nord • Les promenade de Sorel • Promenade St-Benoit • Galeries de Terrebonne • Place Varennes

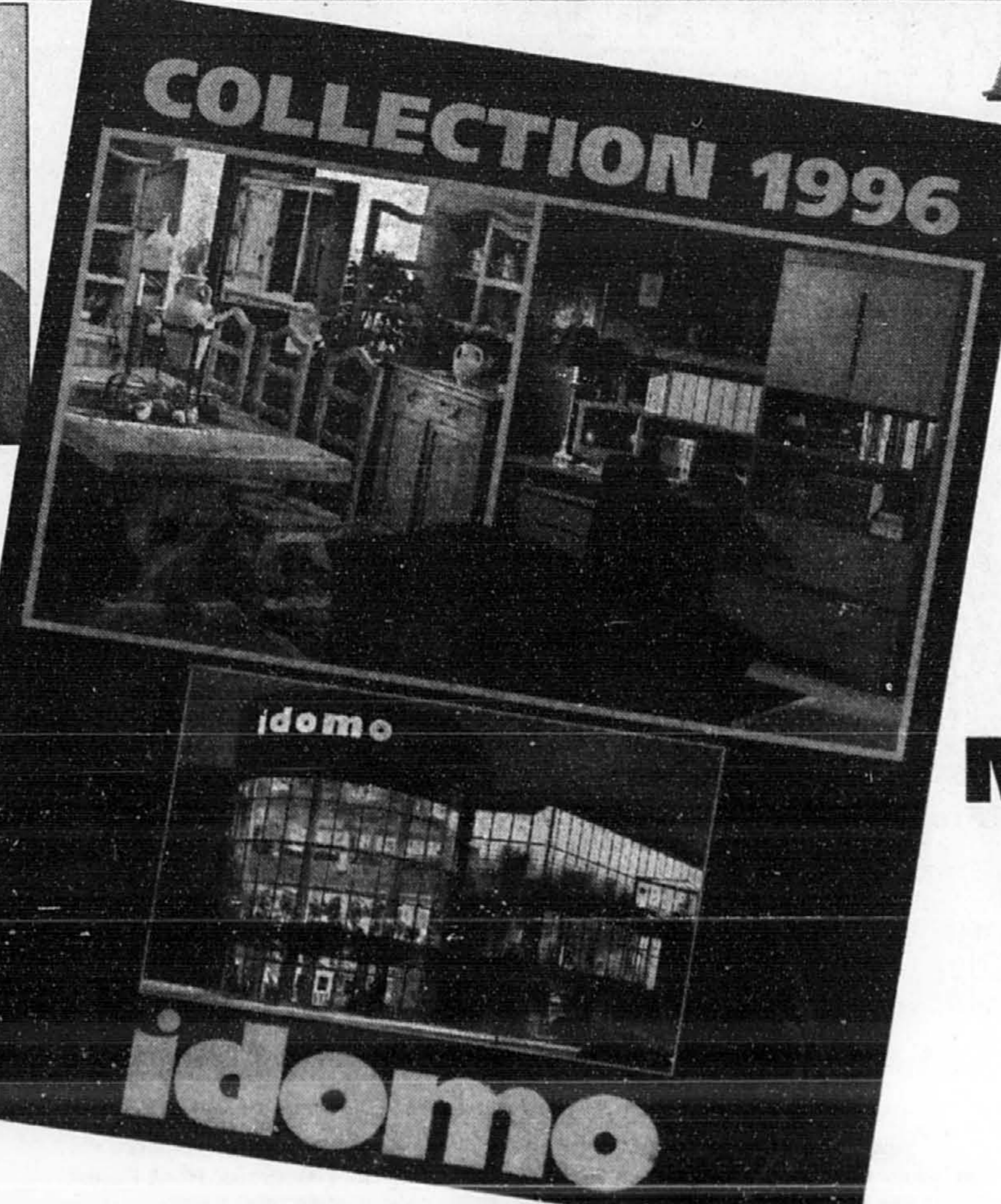


"Venez dès aujourd'hui chercher votre nouveau catalogue IDOMO 1996"

-Gerrit, Nancy & Idette

**DESIGNS ACTUELS
VALEURS SÛRES!**

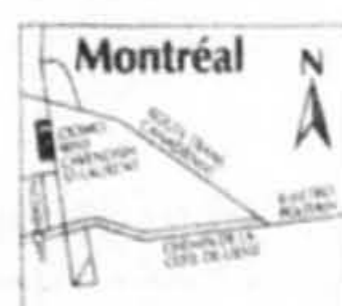
idomo



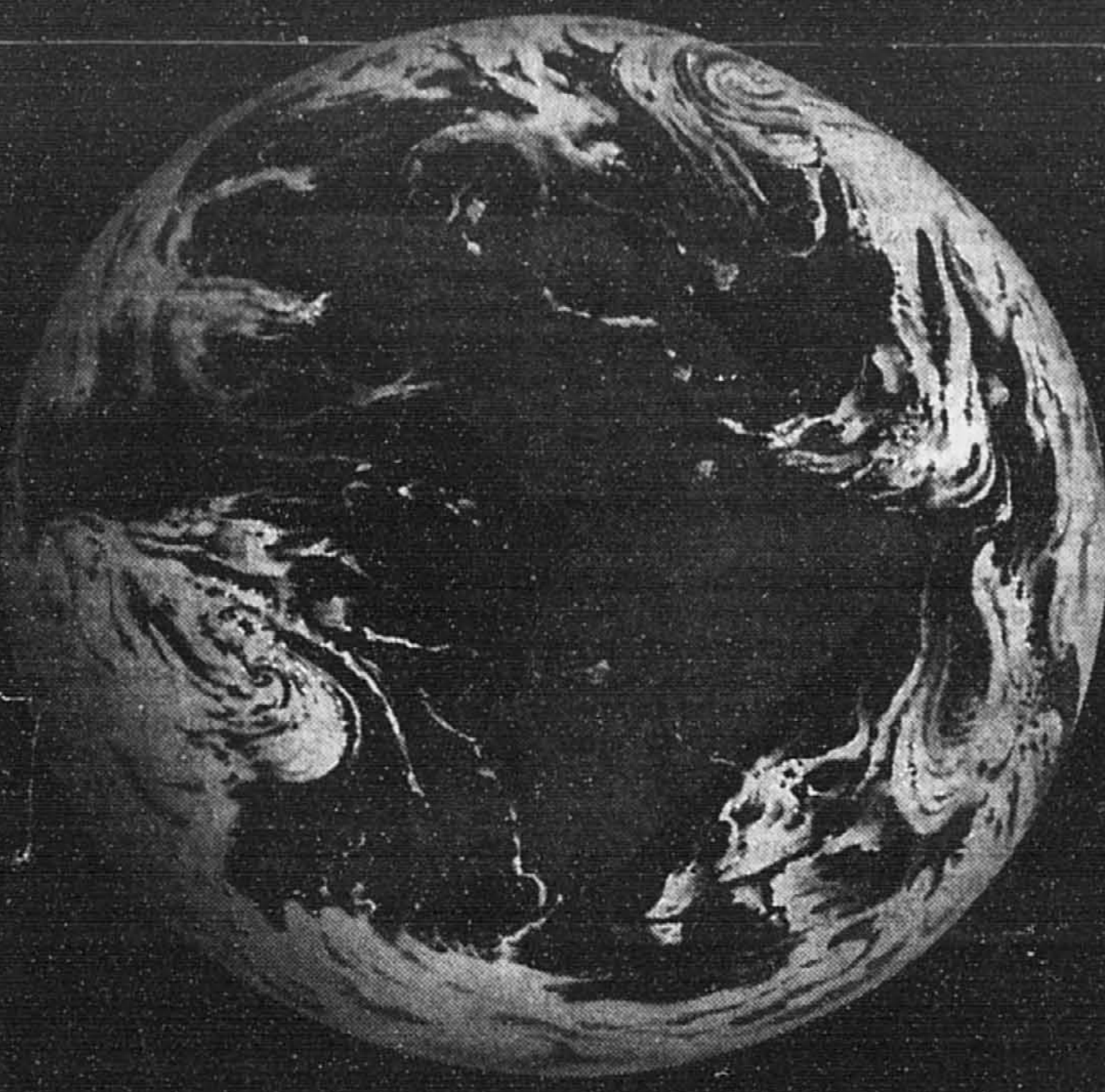
Lancement du catalogue '96

CETTE SEMAINE SEULEMENT NOUS PAYONS LA T.P.S.

MONTRÉAL
9090, Cavendish
(514) 735-6425
Lun., mar. 10 h - 18 h
Mer. à ven. 10 h - 21 h
Samedi 9 h - 17 h



FERMÉ LE DIMANCHE



QUAND ON EST PROPRIÉTAIRE DE SON

ENTREPRISE,

ON EST PRÊT À ALLER AU BOUT DU

MONDE

POUR LA FAIRE DÉCOLLER.

PLUS DE 500 DESTINATIONS SUR 6 CONTINENTS.

Pour certains, «aller au bout du monde», ça fait partie des bonnes intentions. Pour nous, c'est un mandat incontournable. Nous sommes propriétaires de notre entreprise. Le ciel est notre outil de travail et le monde notre produit.

C'est pourquoi nous offrons plus de 500 destinations sur 6 continents. C'est aussi pourquoi nous proposons de nouvelles destinations comme la Malaysia, les Philippines et Francfort à partir de l'Est du Canada. Avec plus de 35 vols hebdomadaires, nous sommes également le premier transporteur canadien vers l'Asie. Et si nous tenons compte de nos alliances avec American Airlines®, Lufthansa, Qantas, Varig, Mandarin



Airlines, Alitalia*, Air New Zealand et Malaysia Airlines, le bout du monde est littéralement à votre porte. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas profiter de votre cour. En effet, avec nos partenaires régionaux, nous desservons plus de destinations au Canada que n'importe quelle autre compagnie aérienne. Nous avons comme devise d'aller toujours plus loin. Puisque l'avenir de notre entreprise dépend de la satisfaction de nos clients, il nous faut viser haut pour la faire décoller.

Appelez-nous au 1 800 665-1177 ou visitez notre site web au <http://www.cdnair.ca>

Canadian

✈ **TOUJOURS PLUS LOIN**

Canadian est une marque déposée des Lignes aériennes Canadian International Inc.
American Airlines est une marque déposée d'American Airlines, Inc. *À compter du 1^{er} novembre 1995.

Pas encore de rapport sur l'école de Repentigny

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Contrairement à ce qu'affirmait dimanche le bureau du député de L'Assomption, Jacques Parizeau, l'enquête de la Sûreté du Québec sur des allégations de fraudes dans le dossier de la construction de l'école Félix-Leclerc, à Repentigny, n'est pas encore terminée.

L'agent Michel Brunet, des affaires publiques de la SQ, a précisé hier que le responsable du dossier à l'escouade des crimes économiques lui avait fait savoir que l'enquêteur n'avait pas terminé son rapport qui sera par la suite soumis à un procureur de la Couronne à Joliette.

Le bureau de M. Parizeau disait au contraire que la SQ avait terminé son enquête au mois de mai et qu'elle n'avait «révélé rien d'illégal dans les démarches qui ont conduit à la construction de l'école». Le secrétaire de comté, M. Jean-Claude St-André, a expliqué qu'il avait pris cette information dans un journal local.

Rien ne dit que des accusations seront portées contre des intervenants dans ce projet de construction d'une école en plein champ. «Vous savez, certaines gens savent très bien utiliser les abris fiscaux», a ajouté un autre interlocuteur.

Dans un communiqué émanant du bureau du député Jacques Parizeau, on écrit que le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a conclu en décembre 1994 qu'il n'y avait pas matière à une enquête publique dans ce dossier.

En faveur d'une loi antigangs

■ Ce sont plus de 27 000 signatures que Claude Bilodeau, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, remettra au cours des prochains jours aux responsables de la pétition demandant une loi antigangs. Ces signatures, recueillies en moins de trois semaines, constituent un résultat tangible de l'appui du réseau des centres jeunesse au mouvement populaire qui s'est développé au lendemain de la mort du jeune Daniel Desrochers et qui réclame des mesures énergiques pour combattre les gangs de motards.

Une garderie aux manières spéciales

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Le directeur d'une garderie de Trois-Rivières, Sylvain Laroche, a été accusé hier de séquestration et de voies de fait sur de jeunes enfants de moins de quatre ans.

Selon la preuve recueillie par la police, des enfants trop turbulents auraient été séquestrés dans des garde-robes et on aurait même plongé la tête d'un enfant dans une cuvette sanitaire.

Les événements reprochés à Laroche se seraient produits entre le début de l'été 1994 et la mi-février 1995.

Tout ce qu'il lui manque, c'est vous!

39 800 \$



La I30 d'Infiniti

Au moteur de 3 litres à DACT de 190 chevaux, ajoutez donc une suspension multibras différentielle arrière, une traction avant et des freins ABS. Mais aussi, une télécommande de verrouillage des portes avec antivol et un système de téléouverture du garage et de commande des lumières extérieures de votre résidence. Sans oublier des sièges chauffants en cuir, un régulateur de température, un climatiseur et un système de son Bose avec lecteurs de disques et de cassettes. Quant à l'habitacle, il est bien plus spacieux que celui de la Lexus ES300 et offre beaucoup plus d'espace pour les jambes. Bref, la I30 d'Infiniti présente plus de 70 caractéristiques de série à un prix incluant aussi bien son transport que sa préparation. Soit, tout ce que vous considérez, à juste titre, comme essentiel. Ni plus, ni moins.

INFINITI
The art of being human

Taxes en sus.

MÉRIDIEEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7977

INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 382-8550

SHERBROOKE INFINITI
4280, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 820-1122

INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradins, Québec
(418) 528-2525

C'est pas parce qu'il y a du ruban que c'est un cadeau.



Oubliez rubans, cassettes et problèmes... Abonnez-vous plutôt au service *TéléRéponse*^{MC} Bell.

À même votre ligne téléphonique, le service *TéléRéponse* est solide, fiable et il prend vos messages même quand la ligne est occupée. Jusqu'au 12 novembre, c'est un vrai cadeau puisque le premier mois d'abonnement vous est offert à seulement 1 \$.

Cette offre est aussi valable pour tous les autres services *Étoiles*^{MC} Bell * tels le service *Afficheur*, le service *Appel en attente* ou le service *Appel personnalisé*.

L'offre s'applique également à l'appareil *Vista**100 ou 200, le complément idéal aux services téléphoniques. Son voyant lumineux vous indique notamment quand vous avez un message.

Passez sans tarder à un magasin *Téléboutique*^{MC} Bell ou composez sans frais le 1 800 903-BELL.



Cette offre s'adresse exclusivement aux clients des marchés résidentiel et monoligne affaires qui ne déménagent pas entre le 2 octobre et le 12 novembre 1995 et s'applique à un maximum de deux services et un appareil. Services offerts là où la technologie le permet. *Vista est une marque de commerce de Northern Telecom.

Nos avocats en Hongrie

■ L'Agence canadienne de développement international (ACDI) financera un projet d'appui aux barreaux de province hongrois. C'est l'Association des avocats de province du Québec qui entreprendra le projet, qui vise la formation d'avocats hongrois en matière de droit commercial, répondant ainsi aux besoins engendrés par la période de transition que connaît la Hongrie vers une économie de marché. Il permettra également la création d'un courant d'échange entre des avocats hongrois et québécois. Des avocats de quatre villes québécoises seront dépêchés.

Prêts et bourses : l'étudiant aussi devra contribuer

Presse Canadienne

■ Le Groupe de travail sur l'aide financière aux étudiants recommande de maintenir le système actuel, fait à la fois de prêts et de bourses, mais propose de modifier le calcul de la contribution financière de l'étudiant.

Au total, pas moins de 129 recommandations ont été soumises au ministre de l'Éducation Jean Garon dans ce rapport, intitulé « L'aide financière aux étudiants : un équilibre à maintenir ». Les modifications proposées au régime d'aide financière sont évaluées à 18 millions.

Le rapport était dévoilé hier à Québec par le ministre Garon.

Essentiellement, ses auteurs proposent de maintenir la structure actuelle du régime, faite à la fois de prêts et de bourses.

Toutefois, ils conseillent une « restructuration en profondeur » des modalités de calcul de la contribution de l'étudiant. Il s'agit de l'encourager « à fournir une prestation minimale de travail rémunéré » pour financer partiellement ses études et, à la fois, de le dissuader de consacrer trop de temps à ce travail rémunéré, ce qui nuirait à son rendement scolaire.

En ce qui a trait à la contribution financière des parents, le Groupe de travail suggère de mettre sur pied un mécanisme

plus souple pour étudier les cas où des parents refusent de contribuer financièrement aux études supérieures de leurs enfants.

On propose également d'alléger la contribution financière des parents dont le revenu se situe au dernier échelon de la classe moyenne.

La notion de conjoint de fait devrait aussi être révisée et le calcul des besoins des étudiants indexé au coût de la vie.

Pour les étudiants à temps partiel, il est recommandé qu'ils puissent avoir accès à une aide financière sous forme de prêts.

Toutefois, une recommandation controversée a déjà suscité un rapport minoritaire.

Dans ce cas, le rapport majoritaire propose de « favoriser la réussite dans des délais raisonnables » en demandant à un établissement d'enseignement d'évaluer les chances de réussite d'un étudiant dans certaines situations qui posent problème. Ces « cas problèmes » font référence, par exemple, à un étudiant qui abandonne tous ses cours pendant un trimestre ou à un étudiant qui a obtenu de l'aide financière pendant une période excédant d'un trimestre la durée normale de ses études, et ce sans avoir terminé son diplôme.

Dans de tels cas, l'aide financière pourrait être interrompue, si l'établissement évalue négati-

vement les possibilités de réussite de l'étudiant.

Deux des quatre membres du groupe représentant le milieu étudiant ont signé un rapport minoritaire, à cause de ces dernières mesures.

La CEQ applaudit au rapport, parce qu'il préconise le maintien du système actuel de prêts et bourses. D'autres provinces ont éliminé les bourses.

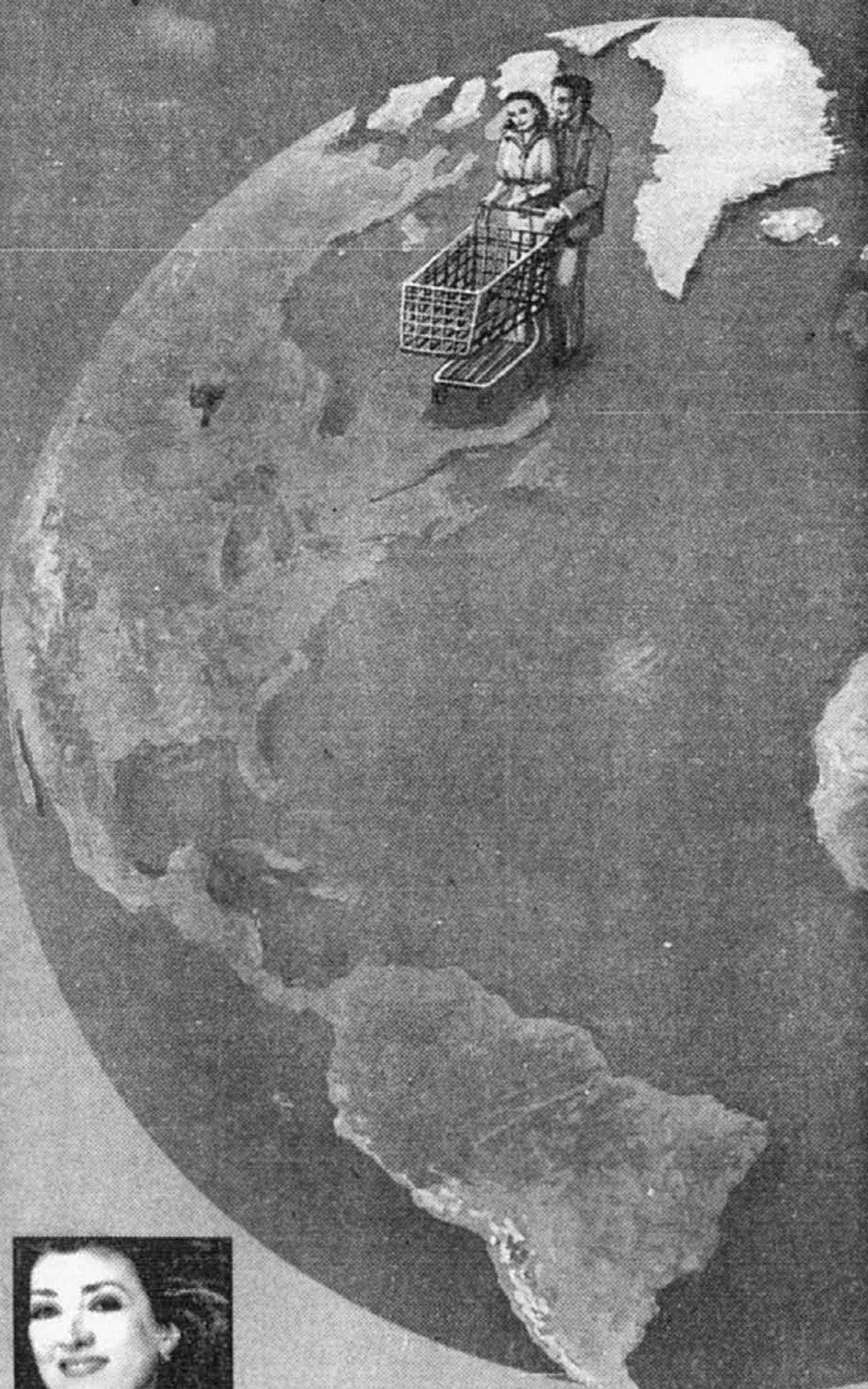
La centrale syndicale se félicite aussi du fait que le rapport propose une série de mesures qui permettront de réduire la contribution parentale et la contribution des élèves. « Ce sont là autant d'améliorations dont il faut se réjouir », commente-t-on par communiqué.

TOUT LE MONDE AU SALON

7^e SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

VENEZ MAGASINER VOTRE PROCHAIN VOYAGE

- Plus de 80 pays
- 400 professionnels du tourisme pour vous conseiller
- Faites le tour du monde en assistant aux spectacles, vidéos et conférences



Marie-Michèle Desrosiers, porte-parole de l'événement

VENEZ DÉCOUVRIR:

- L'Europe • La Méditerranée
- Le Pacifique/L'Asie/L'Orient
- L'Afrique • Toutes les destinations soleil!

Informez-vous auprès des prestataires de services.

HEURES D'OUVERTURE	PRIX D'ENTRÉE	pour les 3 salons	pour 1 salon
Vendredi: 12h à 21h	Adultes:	9,00\$	7,00\$
Samedi: 11h à 22h	Étudiants et aînés:	8,00\$	6,00\$
Dimanche: 11h à 20h	Enfants (6 à 12 ans inclus):	3,50\$	3,50\$
Lundi: 11h à 17h	La billetterie ferme une heure avant la clôture du salon.		

LE SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES • LE SALON DU SKI, SURF ET SPORTS DE NEIGE • LE SALON VACANCES HIVERNALES AU QUÉBEC

3 SALONS POUR LE PRIX D'UN !

DU 6 AU 9 OCTOBRE

La Place Bonaventure

LA PLACE POUR MAGASINER SES PROCHAINES VACANCES

Un événement en collaboration avec

La Presse TVR CKOI 96.9 FM ACTA QUÉBEC

GRAND CONCOURS

7^e SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES DU 6 AU 9 OCTOBRE PLACE BONAVENTURE

TOUT LE MONDE AU SALON

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS

du Salon international tourisme voyages, présenté en collaboration avec La Presse et CKOI et courez la chance de gagner :

Un séjour en Tunisie pour deux personnes d'une durée de 9 jours

offert par



incluant le transport aérien sur les ailes de



incluant l'hébergement de 9 jours/8 nuits, soit 1 nuit en Europe et 7 nuits à l'hôtel SOLAZUR, 2 repas par jour d'une VALEUR DE 3 000 \$.

HEURES D'OUVERTURE	PRIX D'ENTRÉE	pour les 3 Salons	pour 1 Salon
Vendredi de 12h à 21h	Adultes:	9,00\$	7,00\$
Samedi de 11h à 22h	Étudiants et aînés:	8,00\$	6,00\$
Dimanche de 11h à 20h	Enfants (6 à 12 ans inclus):	3,50\$	3,50\$
Lundi de 11h à 17h	La billetterie ferme une heure avant la clôture du salon.		

LE SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES • LE SALON DU SKI, SURF ET SPORTS DE NEIGE • LE SALON VACANCES HIVERNALES AU QUÉBEC

3 SALONS POUR LE PRIX D'UN !

Pour participer, remplissez le coupon de participation et déposez-le dans les boîtes prévues à cet effet au salon ou postez-le à La Presse C.P. 11053 Succ. Centre ville, Montréal (Québec) H3C 4Y9. Les coupons doivent être reçus à La Presse au plus tard le vendredi 6 octobre à 17h. Les fac-similés faits à la main sont acceptés et les règlements du concours sont disponibles chez Promexpo.

UN SÉJOUR EN TUNISIE

POUR 2 PERSONNES D'UNE DURÉE DE 9 JOURS ET D'UNE VALEUR DE 3 000\$

Le tirage aura lieu au Salon International Tourisme voyages le lundi 9 octobre 1995 à 16h00

Nom : _____ Âge : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : (____) _____

Nommez un des membres des "Bleus poudres" sur les ondes de CKOI

N.B. Pour être valide, ce coupon doit être dûment complété.

☐ S.V.P. cochez la case suivante si vous ne désirez pas profiter d'offres publicitaires.

EN COLLABORATION AVEC SULTANA IBERIA La Presse 96.9 FM CKOI

SOUVENIRS de QUARTIER
MAGASIN de RÊVES

Découvrez un univers fabuleux, griffé
Episode et Dana Buchman...

HOLT RENFREW

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE • 842-5111

Le service
InfoBref Bell

Primeurs

Les fameux «scoops» qui font jaser...
InfoBref Bell vous informe tous les jours, dès minuit!
Composez le 875-2355. Au son de la voix, faites le 170.

Bell La Presse

Ah! les chanceux

POINTE-À-CALLIÈRE

Simplement parce qu'ils sont abonnés à La Presse, ces chanceux gagnent 4 billets pour fouiller dans l'histoire de Montréal au Musée d'archéologie Pointe-à-Callière, une valeur totale de 28 \$.

Voici nos chanceux d'aujourd'hui :

M. Belleau de Gatineau	no 210013B13
Mme Phelan de Westmount	no 210235P01
M. Laforest de Montréal-Nord	no 210910L15
M. Couture de Rock-Forest	no 210928C36
M. Leathead de Montréal-Nord	no 211651L08
M. Manseau de Pierrefonds	no 214390M02
M. Ratelle de Verdun	no 216012R00
M. Benard de Montréal	no 223247B10
M. Marcoux de Montréal	no 225018M03
Mme Béland de Montréal	no 227080B05
Mme Simpson d'Anjou	no 234509S02
Mme Goulet d'Anjou	no 234527G02
Mme Morin d'Outremont	no 240085M02
M. Martin de Napierville	no 260146M02
M. Blais de Beloeil	no 286210B02

Jusqu'au 7 octobre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 chanceux abonnés à La Presse qui mériteront automatiquement ce prix des plus instructifs.

La valeur totale des prix offerts de 2 100 \$.
Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.
Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à

La Presse

285-6911

La tomate au gène de truite doit être bien identifiée

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Si la tomate sur l'étagère du supermarché contient les gènes d'un omble-chevalier de l'Arctique, la plupart des consommateurs sont d'avis que l'étiquette devrait l'indiquer. Mais le gouvernement n'en est pas aussi sûr. Quelque 94 pour cent des personnes consultées au cours d'un sondage réalisé par Optima Consultants d'Ottawa ont en effet soutenu que si une tomate provient de manipulations génétiques, elles veulent que cela soit indiqué sur l'étiquette.

Quatre-vingt-seize pour cent ont affirmé que si le lait a été produit avec de la somatotrophine bovine (STB), un produit biotechnologique qui augmente la production de lait chez les vaches, cela devrait également être indiqué.

« Les gens veulent qu'on leur donne le choix, ils veulent savoir ce qu'ils consomment », a déclaré hier au cours d'une interview Michael Saykaly, directeur de la recherche chez Optima Consultants.

« Même s'ils ne comprennent pas ce que biotechnologie veut dire, ils veulent être sûrs que quelqu'un y a apposé sa signature, son imprimatur sur l'étiquette, quelqu'un comme Santé Canada ou bien quelqu'un d'autre, et qu'il soit bien clair que ce produit a été conçu par le biais de manipulations génétiques. »

La vente d'un de ces produits, la tomate Flavr Savr, a déjà été approuvée au Canada, bien qu'il ne soit pas encore sur les étagères.

On s'attend à ce qu'un nombre grandissant d'autres « nouveaux » produits alimentaires

soient disponibles, à mesure que la biotechnologie transforme l'industrie agroalimentaire.

Certains groupes de l'industrie sont opposés à l'étiquetage obligatoire et le sujet demeure litigieux au sein du gouvernement fédéral, qui a commandité le sondage.

« On assiste à une approbation des produits conçus génétiquement avant la publication des règlements », a fait remarquer Mark Winfield, de l'Institut canadien pour la loi et la politique environnementales.

« Il s'agit d'une course invraisemblable pour que ces produits soient commercialisés le plus vite possible. »

Pourtant, a-t-il noté, certains de ces nouveaux produits alimentaires sont susceptibles d'entraîner des réactions allergiques, de provoquer de la résistance

aux antibiotiques ou de causer d'autres problèmes.

Mais les partisans de la biotechnologie rappellent que cette dernière peut créer des produits alimentaires plus nutritifs et plus savoureux avec un risque minime. Par exemple, les tomates contenant les gènes d'un omble-chevalier de l'Arctique gardent mieux leur saveur après avoir été congelées, soutiennent-ils.

« Il est très difficile de parvenir à un consensus sur la question », a souligné de son côté Sandra Needham, du ministère fédéral de l'Agriculture.

L'étude effectuée par Optima est basée sur des interviews téléphoniques avec 2000 personnes menées aux mois de mars et avril. Un échantillon de cette taille est considéré exact à plus ou moins trois points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Hypertension artérielle : le grain de sel qui fait monter la pression

Agence France-Presse
PARIS

■ Le sel dans l'alimentation est bien capable à lui tout seul d'augmenter la pression artérielle des sujets normaux, selon une étude franco-australienne sur des chimpanzés, publiée dans la dernière livraison de la revue *Nature Medicine*.

Ce travail, soulignant le rôle direct du sel sur la tension, constitue un « argument pour intervenir auprès des industriels et des pouvoirs publics pour diminuer la teneur en sel des aliments du commerce (pain, charcuterie, confitures, conserves...) qui favorisent

une consommation de sel supérieure à nos besoins », a déclaré à l'AFP l'un des chercheurs français, le professeur Raymond Ardailou.

Pour vérifier le rôle direct de cet assaisonnement sur l'élévation de la tension artérielle de sujets normaux, les scientifiques ont choisi le primate le plus proche de l'Homme, le chimpanzé, dont l'alimentation naturelle (trois à quatre kilos de fruits et légumes quotidiens) est pauvre en sel. Une spécificité qui permet justement de mieux en étudier les variations, selon eux.

L'excision sera passible de cinq ans de prison

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Quiconque procède à une excision sera passible d'une peine de prison allant jusqu'à cinq ans, prévoit un projet de loi émanant des députés qui doit être étudié par un comité des Communes.

Le projet de loi, présenté l'an dernier par la députée bloquiste Christiane Gagnon, a franchi l'étape de la deuxième lecture hier aux Communes. Les membres du comité de la justice vont maintenant l'étudier.

L'excision, largement pratiquée en Afrique et au Moyen-Orient, consiste à faire l'ablation du clitoris des fillettes. Des rapports ont laissé entendre que des immigrants provenant de ces régions perpétuent cette pratique au Canada.

Le ministre de la Justice, Allan Rock, a déjà déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'adopter une loi spécifique pour interdire cette pratique. Le geste est déjà couvert par le Code criminel aux chapitres des lésions corporelles, voies de faits graves et négligence criminelle entraînant la mort, a-t-il fait valoir.

SOUVENIRS de QUARTIER
MAGASIN de RÊVES

Découvrez un univers fabuleux, griffé
Romeo Gigli et Dolce & Gabbana...

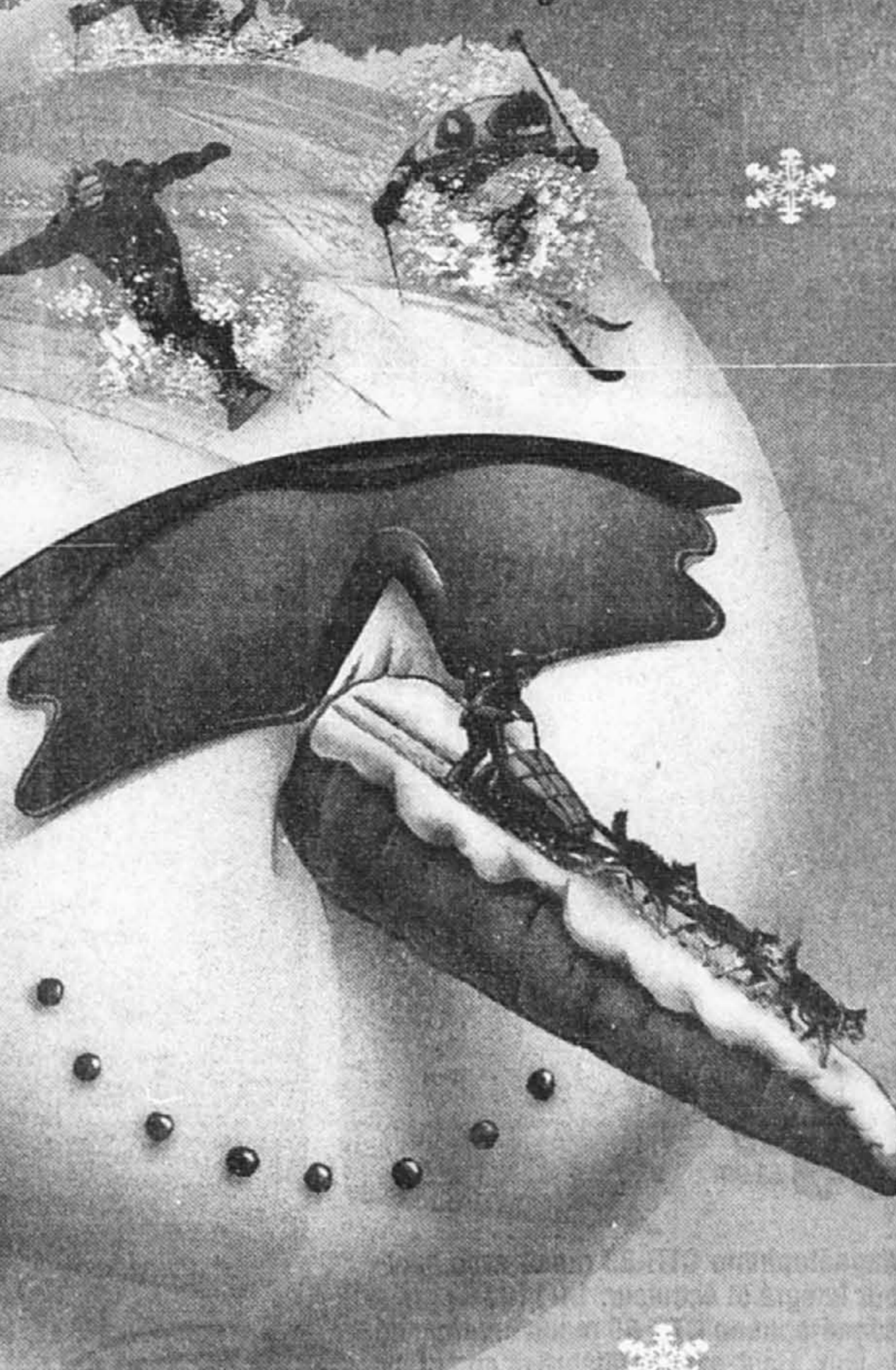
HOLT RENFREW

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE • 842-5111

TOUT SKI A DE NOUVEAU

SAISON DU SKI SURF
ET SPORTS DE NEIGE

- En primeur, toutes les nouveautés 95 présentées par les grands manufacturiers de ski et de surf des neiges.
- Spectacles de ski acrobatique et de surf des neiges sur trampolines, défilés de mode, films de planche à neige...
- Cliniques d'escalade sur glace.
- Rencontres et signatures d'autographes de skieurs et surfeurs vedettes.
- Défiiez vos peurs avec le simulateur de surf des neiges.



Salon VACANCES HIVERNALES au Québec

En collaboration avec
Tourisme Québec

- Le tour complet des produits touristiques offerts chez nous cet hiver.
- Stations de ski, hébergements et forfaits avantageux.
- Tout sur les circuits de motoneige et les randonnées de traîneaux à chiens.

HEURES D'OUVERTURE	PRIX D'ENTRÉE	
	pour les 3 salons	pour Les Salons du ski, surf et sports de neige et vacances hivernales au Québec
Vendredi: 12h à 21h	Adultes: 9,00\$	7,00\$
Samedi: 11h à 22h	Étudiants et aînés: 8,00\$	6,00\$
Dimanche: 11h à 20h	Enfants (6 à 12 ans inclus): 3,50\$	3,50\$
Lundi: 11h à 17h	La billetterie fermera une heure avant la clôture du salon.	

LE SALON DU SKI, SURF ET SPORTS DE NEIGE • LE SALON VACANCES HIVERNALES AU QUÉBEC • LE SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES
3 SALONS POUR LE PRIX D'UN !

DU 6 AU 9 OCTOBRE
La Place Bonaventure
LA PLACE POUR MAGASINER SES PROCHAINES VACANCES



0¢

PAS UN SOU À PAYER AVANT JANVIER 96*

Prenez le volant d'une BMW 318ti maintenant et ne payez rien avant janvier 96. Vous avez bien lu: vous pouvez rouler en 318ti jusqu'en janvier 96 sans avoir à déboursier un sou. Voilà une offre qui ne s'est jamais vue dans l'industrie automobile et que vous n'êtes pas prêt de revoir. Seuls vos concessionnaires BMW du Grand Montréal peuvent vous faire une telle offre.

La BMW 318ti, à partir de **24 900\$**.

Montréal
Canbec Automobiles inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

* Cette offre s'applique au modèle 318i 1995 et inclut l'air climatisé. Aucun acompte. Premier versement en janvier 1996. Taux de location de 9,05% pour 60 mois. Ce taux est offert par l'entremise des services financiers de la Banque Royale seulement et chez les concessionnaires participants. Prix de location de 515,67 \$ par mois, taxes incluses. Valeur résiduelle de 9 300 \$. Des frais de 76 le km seront exigés après 2 000 km par mois. Transport et préparation en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Passez chez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour tous les détails.

AVIS VOTE DES ÉLECTEURS HORS QUÉBEC

Le Directeur général des élections désire aviser les personnes qui veulent se prévaloir du vote hors Québec que leur demande doit avoir été reçue au plus tard à minuit le 9 octobre 1995.

Le Directeur général des élections a décidé de prolonger la période de réception des demandes en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Veuillez noter les deux adresses où les formulaires de «Demande de vote par correspondance» sont disponibles et peuvent être acheminés une fois complétés:

Montréal	Québec
Directeur général des élections	Directeur général des élections
Vote des Québécois hors Québec	Vote des Québécois hors Québec
1575, boul. Henri-Bourassa Ouest Bureau 325 Montréal H3M 3A9	3460, rue de La Pérade Sainte-Foy G1X 3Y5

Des questions? Appelez-nous!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422 (sans frais)
(appels en provenance de l'extérieur de la région de Québec) ou

(418) 528-0422
(appels en provenance de la région de Québec)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, c.r.

parce qu'un vote, ça compte

Québec 95 Références

Un troisième vidéo incriminant pour le Régiment aéroporté a été détruit sur ordre d'un officier

HUGHETTE YOUNG
Presse Canadienne
OTTAWA

Pour éviter qu'il « ne tombe entre les mains des médias », un troisième vidéo incriminant mettant en cause le Régiment aéroporté canadien, de Petawawa, en Ontario, a été déshéché sur les ordres d'un officier supérieur.

Des documents déposés en preuve hier à l'ouverture de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie montrent qu'un troisième vidéo maison faisant état de rites d'initiation des militaires aux électros a été détruit par le capitaine Shandy Vida sur les ordres du lieutenant-colonel Peter Kenward. Ce dernier fut le dernier commandant du Régiment aéroporté (les parachutistes) à Petawawa avant le démantelement de cette unité le 23 janvier 1995 par le ministre de la Défense, David Collette.

Selon le député réformiste Jim Hart, cette révélation prouve que le ministre de la Défense est « incapable d'enquêter sur soi-même ». Selon lui, la GRC devrait faire enquête et déposer des accusations criminelles, s'il y a lieu, ce que le ministre Collette n'a pas écarté.

« S'il faut qu'une agence extérieure telle que la GRC fasse enquête, nous le ferons », a-t-il lancé hier aux Communes à la surprise générale.

D'après l'enquête menée par

la police militaire, le lieutenant-colonel Kenward a admis, après bien des détours, qu'il avait ordonné la destruction de ce vidéo tourné en 1994 et dont les images ne furent jamais diffusées sur les ondes des grands réseaux de télévision.

M. Kenward aurait laissé entendre qu'il avait reçu l'ordre de les détruire mais selon les enquêteurs militaires, ni le brigadier-général Bruce Jeffries ni le major-général Brian Vernon n'auraient donné cet ordre.

À la demande de ses supérieurs, le lieutenant-colonel Kenward fit visionner ce troisième vidéo qu'il qualifia « d'inoffensif ». On y voyait des jeux où les militaires étaient incités à boire de la bière mais aucune image de militaires en train d'uriner, de déféquer, de lancer des injures racistes ou de simuler la sodomie comme c'était le cas dans les vidéos de Petawawa tournées en 1992.

« Le lieutenant-colonel Kenward déclara que certaines portions du vidéo de 1994 étaient semblables au vidéo des rites d'initiation de 1992, mais de façon générale, le vidéo était inoffensif », lit-on dans le rapport de la police militaire.

Lorsque les enquêteurs demandèrent à l'officier Kenward s'il avait été autorisé à détruire les copies de ce troisième vidéo, il répondit succinctement: « J'en prends la responsabilité, je ne voyais aucune raison de conserver ces vidéocassettes ».

Interviewé à son tour, le capitaine Shandy Vida, qui disait ignorer tout au sujet de l'existence de ce troisième vidéo, a finalement admis aux enquêteurs qu'il avait « coupé les vidéocassettes en mille morceaux avant de les mettre dans la poubelle parce qu'il craignait que cela n'embarrasse le régiment ».

Le lieutenant-colonel Kenward a reçu l'Ordre du mérite militaire et a été promu au grade de colonel en juillet dernier en dépit des graves réserves exprimées par le ministre Collette. En dernier ressort, la décision fut prise par le chef de l'état-major John de Chastelain.

« Il a demandé mon avis et je lui ai dit que ces promotions relevaient de lui, a précisé hier le ministre aux journalistes. Après avoir vu son dossier (de Kenward), bien qu'il n'y ait aucune preuve de conduite illégale, il semble y avoir eu des erreurs de jugement. J'ai exprimé des réserves sérieuses quant à cette promotion mais la décision était la sienne ».

Jusqu'en janvier, où elle entendra des témoins plus directement liés aux événements en Somalie, la commission d'enquête sur la Somalie se penchera « sur les déficiences institutionnelles structurelles » qui ont pu contribuer aux « tristes événements » liés à la mission canadienne en Somalie. Quatre civils somaliens sont morts aux mains des soldats canadiens du Régiment aéroporté.

Les luttes de pouvoir à l'origine des problèmes de la Croix-Rouge

Presse Canadienne
TORONTO

Le numéro un mondial de la Croix-Rouge a déclaré hier que le système canadien de distribution du sang avait été durement affecté par les luttes de pouvoir parce qu'il n'existe aucune règle permettant de savoir qui est en charge.

Selon George Weber, qui témoignait devant l'enquête sur le sang contaminé, c'est parce qu'il n'y avait pas de politique nationale sur le sang que les principaux intervenants se sont retrouvés sans responsabilités bien

définies, au moment où des dizaines de milliers de personnes étaient contaminées par le virus du sida ou de l'hépatite C.

Plusieurs avocats et des responsables de la Croix-Rouge ont déjà attribué à l'absence de règles une partie de la tragédie.

George Weber était secrétaire général de la Croix-Rouge canadienne au cours des années 1980, époque où la tragédie a éclaté. En 1993, M. Weber est devenu le dirigeant de l'agence internationale, à Genève.

Bien qu'il ait passé une partie de la journée d'hier à pointer du doigt l'absence de règles comme cause de la tragédie, il a refusé

de blâmer directement la Croix-Rouge canadienne.

Une absence de politique sur le sang avait pour conséquence qu'il fallait davantage de temps pour en arriver à un consensus, a-t-il dit, ce qui affectait le processus décisionnel.

La Croix-Rouge était dans l'attente d'une telle politique dès 1982, année où fut créé le Comité canadien du sang. Le comité subventionnait la Croix-Rouge grâce à des fonds versés par les dix provinces, mais n'a jamais mis sur pied de politique du sang, ce qui a fini par entraîner un conflit entre la Croix-Rouge et le comité.

Des aubaines pour l'automne



rabais \$10
29⁹⁹
39.99

A) Magnétophone CTR-88 mono avec haut-parleur intégré et écouteur. 14-1103



rabais \$20
39⁹⁹
59.99

B) Magnétophone CTR-89 mono commandé par la voix. Haut-parleur intégré et compteur de bande. 14-1104



rabais \$15
44⁹⁹
59.99

Magnéto Genexxa Micro-21 avec recherche rapide, 2 vitesses de bande et microphone intégré à condensateur. Parfait pour enregistrer des cours ou des conférences. 14-1159



rabais \$30
119⁹⁹
149.99

Lecteur CD-3450 portatif avec accentuation des graves, filtre numérique, suréchantillonnage 8x, balayage d'intro et répétition. Écouteurs-boutons. 42-5042



rabais \$20
139⁹⁹
159.99

Portatif CD-3315 avec lecteur CD à programmation de 21 plages, magnéto à arrêt automatique, récepteur AM/FM et accentuation des graves. 14-539



rabais \$15
44⁹⁹
59.99

C) Lecteur de cassette AM/FM stéréo à auto-inversion, accentuation des graves et casque d'écoute. 14-8226



rabais \$10
19⁹⁹
29.99

D) Lecteur de cassette SCP-211 à accentuation dynamique des graves. Casque d'écoute et agrafe de ceinture. 14-9224



199⁹⁹

Portatif RX-DS15 avec lecteur CD à programmation aléatoire de 16 pistes. AM/FM, magnétophone et copie à départ synchronisé. 1418162



rabais \$15
19⁹⁹
34.99

Casque d'écoute de studio PRO 520 avec coussinets en tissu et serre-tête blocable. 33-8216



rabais \$40
59⁹⁹
99.99

Écouteurs KOSS PRO 466 à diaphragme en titane minimisant la distorsion. Coussinets confortables pleine grandeur. 3318011



rabais \$70
299⁹⁹
369.99

Micro-chaîne stéréo en quatre sections avec lecteur CD à chargement par le dessus, magnétophone à auto-inversion, récepteur AM/FM numérique à BVP et télécommande. 13-8311



20 WATTS

Solde Étiquette Rouge

LE CENTRE DE RÉPARATION
RadioShack

Nous réparons la plupart des produits de marque hors garantie, peu importe où ils ont été achetés. Demandez les détails en magasin.



RadioShack

Vous avez des questions. Nous avons les réponses. SM

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

*T.M.S.M. Marques de commerce de Radio Shack, une division de Tandy Corporation U.S., dont InterTAN est un utilisateur agréé.

Expire le
14 octobre 95



RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

Sur actions de plus de \$250 (hors taxes) avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

PARTICIPEZ AU CONCOURS D'AIR CANADA

DEUX BILLETS POUR TOUJOURS



ENVOLEZ-VOUS AVEC AIR CANADA DU 16 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE. VOUS POURRIEZ GAGNER **DEUX BILLETS POUR TOUJOURS!**

Il y a de l'excitation dans l'air! Le concours **DEUX BILLETS POUR TOUJOURS** d'Air Canada vous offre enfin l'occasion de gagner ce que tout un chacun a toujours rêvé: un voyage pour deux, chaque année, et pour toutes les années à venir. C'est un événement unique au Canada pendant lequel neuf personnes en partance de Montréal auront la chance de réaliser ce rêve d'une vie. Alors, où iriez-vous en premier? Londres, Hong Kong, Paris ou L.A.? Et en 1997? Puis en 2008? Pensez-y! Car entre le 16 octobre et le 15 décembre 1995, chaque semaine et pendant neuf semaines consécutives, un passager voyageant sur Air Canada en partance de Montréal aura le bonheur d'être assis dans le siège chanceux. Puisque la remise du prix s'effectuera à bord même de l'appareil, c'est le commandant qui aura le plaisir de remettre l'enveloppe gagnante. Mais pour gagner, il faut d'abord voyager. Alors, si vous planifiez vous envoler cet automne, allez-y avec Air Canada. Ce pourrait être la plus belle envolée de votre vie.

Le concours est en vigueur sur tous les vols Air Canada en partance des aéroports Dorval et Mirabel, à l'exclusion des transporteurs Liaison^{MD}, des vols en partage d'occupation et des vols nolisés, entre le 16 octobre et le 15 décembre 1995 inclusivement. Certaines conditions s'appliquent. Les gagnants devront répondre à une question réglementaire d'arithmétique. Le règlement est offert sur demande en écrivant à l'adresse suivante: Concours **DEUX BILLETS POUR TOUJOURS** d'Air Canada - Montréal, Marketel, 1981, avenue McGill College, bureau 1400, Montréal (Québec) H3A 2Y1. La valeur moyenne de ce prix est approximativement de: 60000\$. Tirage sous la surveillance de Price Waterhouse.

BIENVENUE DANS NOTRE MONDE

AIR CANADA



La Presse



Price Waterhouse



Musique



Emanuel Ax joue le quatrième Concerto de Beethoven cette semaine à l'OSM. A New York, l'orchestre reprendra l'œuvre avec Louis Lortie.

L'OSM à Montréal et à New York



CLAUDE GINGRAS

Le premier concert de la série « Gala » de l'Orchestre Symphonique de Montréal est affecté d'un changement de jour, comme le fut le premier « Grand Concert » la semaine dernière. Mercredi soir dernier, c'est l'opéra qui prenait la place. Cette fois, c'est à cause de la fête juive de demain que le concert du mercredi était donné hier soir. À la direction de l'OSM, on explique que cette décision a été prise « afin d'éviter que l'orchestre joue devant trop de sièges vides ».

Le concert du mardi n'est cependant pas déplacé. Ce soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, Charles Dutoit reprendra donc l'ouverture *Les Francs-Juges*, de Berlioz, la Symphonie en si bémol, op. 20, de Chausson, la *Rapsodie espagnole*, de Ravel, et le quatrième Concerto pour piano de Beethoven avec Emanuel Ax comme soliste.

Ce matin, 10 h 30, au premier « Matin symphonique Métro », Dutoit et le pianiste Jean-Yves Thibaudet donnent les Concertinos de Honegger et de Francaix, qu'ils enregistreront cette semaine avec les deux Concertos de Ravel joués la semaine dernière.

Par ailleurs, les quatre œuvres au programme du concert double d'hier soir et ce soir seront reprises à New York, au Carnegie Hall, lors des deux concerts que Dutoit et l'OSM y présenteront le samedi soir 21 octobre et le dimanche après-midi 22, à la différence que le Beethoven sera joué à New York par Louis Lortie, dans ses débuts à Carnegie.

LE DISQUE DU CONSERVATOIRE

L'exercice annuel de l'Orchestre des sept institutions du Conservatoire vient d'être complété avec la sortie, en disque compact et en cassette, de l'enregistrement réalisé pendant la tournée de juin dernier et comprenant, de nouveau, le programme présenté dans les différentes villes. L'« Orchestre-réseau » était dirigé cette année par Gilles Auger et le programme comprenait notamment la troisième Symphonie de Carl Nielsen. On peut se procurer l'enregistrement (prix : 15 \$) au Conservatoire même (100 est, Notre-Dame). Renseignements : 873-4031.

QUÉBEC, « LA PLUS BELLE SAISON »

La saison du plus que centenaire Club Musical de Québec, au Grand Théâtre, s'ouvre le dimanche 22 octobre et comprendra sept concerts. Premier nom au programme : le mezzo-soprano Frederica von Stade, le 22. L'ensemble Camerata Bern, annoncé à Pro Musica pour le lundi 30 octobre (jour du référendum), jouera au Club la veille au soir. Non encore entendu à Montréal, le baryton Thomas Hampson, l'un des grands noms internationaux du chant, revient au Club le

samedi 25 novembre (par exception, récital à 15 h).

D'autres exclusivités encore : le Trio Beaux-Arts, entendu à Orford mais non à Montréal dans sa nouvelle formation (Ida Kavafian au violon), jouera au Club le lundi 11 décembre, et le violoniste russe Maksim Vengerov, que Montréal n'a pas encore reçu et qui faisait ses débuts ici l'été dernier à Lanaudière, sera l'invité du Club le mardi 9 avril.

Programmation complétée par les pianistes Alicia de Larrocha (jeudi 14 mars) et Krystian Zimerman (mercredi 17 avril).

« La plus belle saison en Amérique du Nord », promet le communiqué du Club. Et on renchérit : « Ça se dit à New York. »

MARIE FABI ET LE CLAUDEL

La pianiste Marie Fabi, qui vient d'enregistrer le Quintette op. 81 de Dvorak avec le Quatuor Claudel, chez Port-Royal, participera à un concert de musique de chambre jeudi soir, 20 h, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Brahms et Schubert au programme.

Concernant le Quatuor Claudel, le départ de deux membres est maintenant confirmé. L'altiste, Margot Aldrich, et la violoncelliste, Thérèse Motard, quittent le groupe. Les deux violonistes, Elaine Marciel et Marie-Josée Arpin, restent au poste et s'ajoutent bientôt deux autres femmes. On ne sait pas qui pour l'instant.

BIZET À L'OPÉRA DE MONTRÉAL

L'Opéra de Montréal a fixé sa programmation de la saison prochaine et veut bien nous en dévoiler un titre : *Les Pêcheurs de perles*, de Bizet. « Tout le monde nous les demande. Alors, nous allons les donner ! », commente le directeur Bernard Uzan. Concernant *Fedora*, dont les représentations se sont terminées samedi, on sait que l'enregistrement commercial annoncé par Analekta a été annulé. Par contre, un enregistrement radiophonique de *The Consul*, de Menotti, présenté en mai dernier, a été réalisé et passera samedi, 7 octobre, à 13 h 30, à CBM-FM.

SABINE RATNER ET SAINT-SAËNS

L'historienne montréalaise Sabine Ratner, l'une des autorités mondiales sur Saint-Saëns, termine sa biographie de l'auteur de *Sanson et Dalila*. Le livre, qui sortira l'an prochain, simultanément à Paris et à Montréal, s'ajoutera au catalogue thématique de toutes les œuvres de Saint-Saëns (trois volumes), auquel collaborera le musicologue Yves Gérard, spécialiste de Boccherini.

AUDITIONS

Le nouveau chœur de chambre Montréal Pro Arte, dirigé par Kelly Rice, tient présentement des auditions. Les choristes intéressés s'adressent au 277-5509. L'Orchestre symphonique de CAMMAC tient aussi des auditions. Inscriptions à 842-4548 ou 681-6950.

Elton John, grande classe et grands succès

MARIE-CHRISTINE BLAIS
collaboration spéciale

La catégorie « plus grand nombre d'ovations au cours d'un seul spectacle » existe-t-elle dans le livre des records Guinness ? Qu'elle existe ou pas, c'est de toute façon le chanteur britannique Elton John qui remporte le titre, du moins si on en juge d'après la réaction du public très éclectique réuni hier soir au Forum de Montréal, où 15 000 fans se levaient après chaque hit... Et comme les hits se bousculaient au portillon, les spectateurs n'en finissaient plus de se lever ! Nul doute qu'il en ira de même ce soir, alors que l'homme qui compose des succès plus vite que son ombre sera de nouveau au Forum.

Ayant troqué les couvre-chefs farfelus pour de banals, mais ô combien plus seyants cheveux, et les lunettes délirantes pour un simple complet-veston rouge vif (!), c'est un Elton John plus sage et sobre, dans un décor idoine, qui s'est installé hier sur scène pendant plus de deux heures, sans aucune interruption, pour y donner un spectacle de véritable « piano man », laissant de côté ses succès plus rock pour privilégier plutôt les mélodies qui font sa force depuis 25 ans.

D'entrée de jeu, il a enchaîné, par exemple, des airs aussi harmonieux que *I'm Still Standing* (1983), *I Guess That's Why They Call It The Blues* (1983), *I Don't Wanna Go On With You Like That* (1988), *Sacrifice* (1990) et... *Honky Cat* (1972), une « très ancienne chanson », comme Elton John l'a lui-même précisé en français, s'il vous plaît. Il a poussé le respect du public jusqu'à ne lui imposer que quelques-unes des pièces de son tout nouvel album, *Made in England*. Et en professionnel à la fois aguerri et sensible qu'il est, le prolifique compositeur n'a jamais cessé un instant de chanter et de jouer du piano, improvisant ici, se laissant porter par l'un ou l'autre de ses musiciens, n'hésitant jamais à toucher les haies de mains qui se tendaient vers lui ou à saluer ses musiciens après un solo bien enlevé ou une interprétation bien sentie. La grande classe... dans des éclairages d'une grande laideur.

Il régnait toutefois hier soir une étrange atmosphère sur scène, du moins pendant la première heure du show : tout le spectacle était en effet dédié au bassiste d'Elton John, Bob Birch, heurté samedi par un camion en plein centre-ville de Montréal et qui repose depuis à l'hôpital, les deux jambes brisées. C'est l'excellent second guitariste de la formation, John Gorgeson, qui l'a remplacé à cordes levées, et Elton John n'a pas hésité à se prosterner devant lui tant il s'en est bien tiré.

D'ailleurs, tout le band de John est solide,

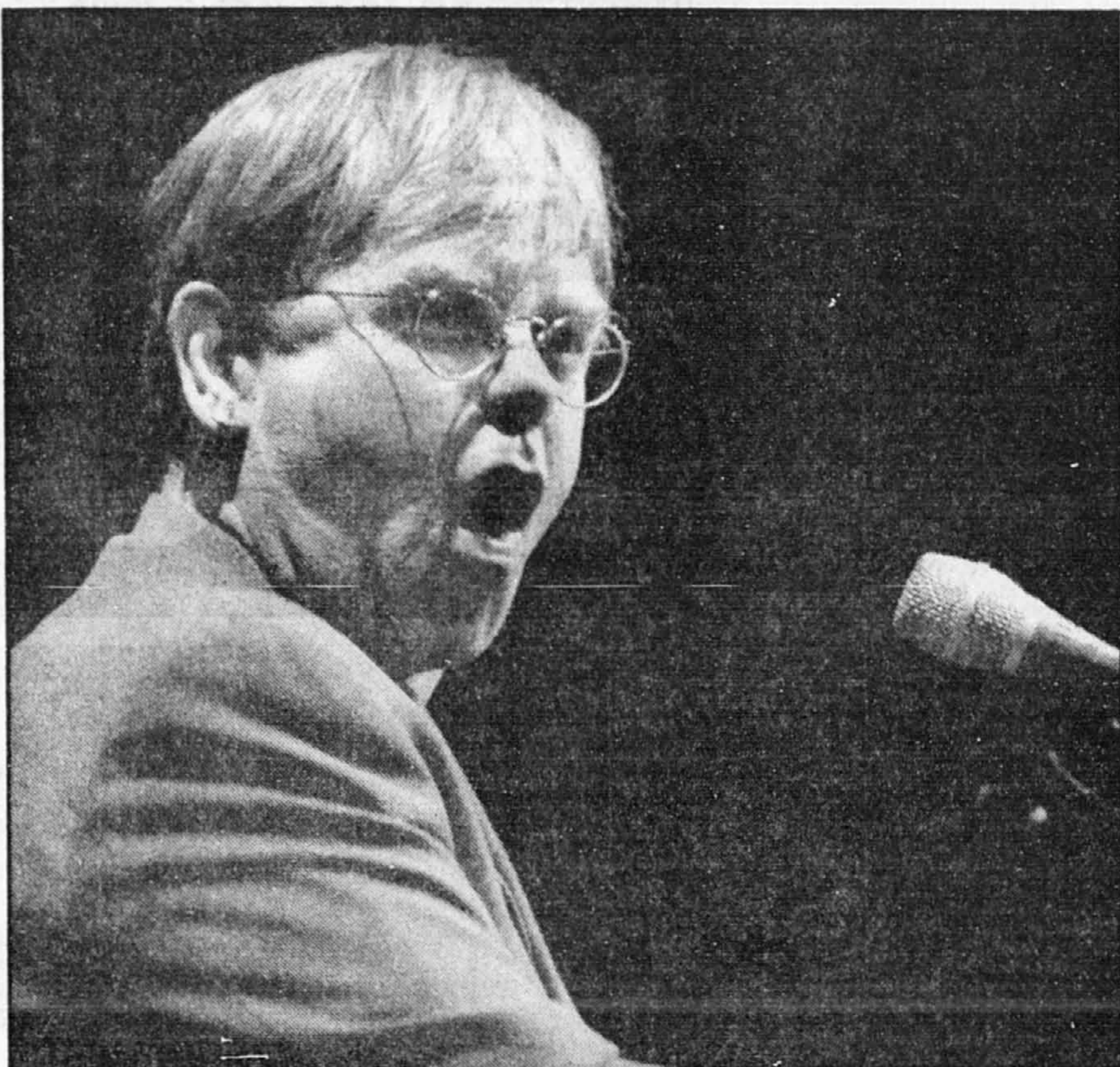


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Elton John a troqué les lunettes et les vêtements excentriques contre un sobre complet... rouge vif. Mais il est toujours aussi apprécié de ses fans.

chapeauté par l'incroyable percussionniste Ray Cooper, espèce de Max Headroom du conga dont l'étrange gestuelle lui permettrait de figurer sans détonner au Festival international de nouvelle danse ! C'est étonnant, tout ce qu'on peut faire avec un simple tambourin...

Tout ce bon monde a donc soutenu John comme un seul homme, notamment pendant une séquence particulièrement réussie qui réunissait la délicieuse *Somebody Saved My Life Tonight* (1975), l'imparable *Don't Let The Sun Go Down On Me* (1974), une excellente version de *Bennie and The Jets* (1974), la si jolie *Candle In The Wind*

(1987), l'exquise *Levon* (1971) et l'atmosphérique *Rocket Man* (1972), pendant laquelle nous avons d'ailleurs fait les « ouououou » voulus aux bons endroits. Quand j'ai dû quitter la salle, l'ami Elton entonnait *Can You Feel The Love Tonight ?* le grand succès du film *The Lion King* qui lui a valu un Grammy et un Oscar, dédié à ceux qui sont en amour, ceux qui désirent l'être et ceux qui désespèrent de jamais l'être... Bref, une fois de plus, Elton chantait pour le public qui est le sien : tout le monde au monde, sans exception !

Elton John, en spectacle ce soir au Forum de Montréal.

Charlebois poursuivi par le référendum

Il en parlait encore hier soir sur la scène du Bataclan à Paris

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale

PARIS

Robert Charlebois a décidé de ne plus « en » parler, et pourtant il « en » parle encore. Le référendum le poursuit de son ombre, à moins que ce ne soit le contraire.

Il en parlait donc hier soir jusque sur la scène du Bataclan à Paris où il entamait une semaine de spectacles, avant une tournée de deux mois qui va le mener dans 25 villes françaises. À la blague, et d'une manière allusive que seuls les Québécois présents dans la salle pouvaient apprécier. Les centaines d'autres se sont contentés d'ovationner le chanteur « ben ordinaire » et l'éternel gamin et soft-rocker de 51 ans, toujours rigolo, magistral quand il se met au piano et irrésistible — principalement — dans ses chansons des années 70.

Saluant la présence — entre autres — d'Yvon Deschamps, qu'il présentait comme un artiste « à mi-chemin entre Bedos et Coluche », Robert Charlebois ajoutait : « J'ai dit deux ou trois conneries. Lui a sorti des choses épouvantables, et personne n'a rien dit. Il y a des jours où j'aimerais être un comique ! » Des propos que Deschamps ne commentera pas, à la fin du spectacle, très pince-sans-rire : « Je suis venu ici en famille, voir un ami chanter. Et je n'ai pas lu les journaux depuis deux semaines. Donc je ne suis au courant de rien ! »

Quand je le vois en entrevue, trois heures avant la première, au café voisin du Bataclan, Charlebois attaque de lui-même le sujet, après avoir averti : « Je ne veux plus en parler. Jamais. Je me souviens de la dernière parole de mon père sur son lit de mort : ne touche jamais à la politique. Ma mère, pareil, elle ne disait jamais pour qui elle allait voter. Je vais essayer de me conformer à leur sagesse. »

D'abord il ne renie rien de ce qu'il a déclaré il y a deux semaines, qu'il s'agisse de ses interrogations sur le partage de la dette ou sur la tendance européenne à



PHOTO THÉOQUE La Presse

« Quand j'ai dit que les artistes engagés, c'était du cartoon, je me mettais moi-même au premier rang des clowns, lance Robert Charlebois. Je revendique le droit à la connerie... »

se fédérer : « J'ai donné mon opinion comme ça, plus ou moins volontairement, car j'ai été entraîné sur le sujet et qu'on a pris des citations sorties de leur contexte. Mais en même temps j'ai décidé de parler, parce que, me trouvant en tournée de deux mois au moment du 30 octobre, je ne voulais pas jouer les Ponce-Pilate. Mais en même je n'ai aucune envie d'être un porte-drapeau ni de faire de la politique partisane. Je ne veux pas avoir les mains liées. Ni dieu ni maître ! Je suis anarchique et libertaire : pas anarchiste et libéral ! »

« Quand j'ai dit que les artistes engagés, c'était du cartoon, je me mettais moi-même au premier rang des clowns. Je revendique le droit à la connerie. Je

refuse d'être le péripatéticien de la langue de bois et de la phrase toute faite. Je veux être capable de rester libre. S'il y a des artistes qui veulent être engagés, je dis bravo : d'ailleurs il y a des chansons engagées qui sont de pures merveilles. Mais d'abord parce que ce sont de grandes chansons. Je crois que nous, les artistes, nous avons d'abord comme devoir de faire les plus belles chansons possibles, les plus beaux livres, et c'est la meilleure façon pour nous d'aider notre pays. C'est comme ça qu'on va éviter de partir pour la Louisiane, comme le disait Vigneault. »

Le bruit fait autour de ses déclarations l'a « évidemment blessé ». Entre autres un article qui était accompagné d'une photo

— vieille de quelques années — où il faisait un « doigt d'honneur » comme pour signifier « F... you » aux souverainistes. « Ça m'a un peu empêché de dormir, dit-il posément : il y a bien des façons d'être patriote. Je sais que si on touche à ma langue, je mords. Mais je cherche la meilleure voie possible. Et je pose des questions. »

L'indépendantiste

Des esprits appariés qui auraient par inadvertance écouté les paroles de *L'indépendantiste* (qui faisait partie de la fin de son spectacle hier soir) auraient pu comprendre que Charlebois revendique le droit de ne pas prendre au tragique la question de la souveraineté du Québec : « Il y a des sujets sur lesquels on ne peut pas plaisanter : Sarajevo, le terrorisme. Mais moi j'ai déjà dit qu'il y aurait quatre Canadas avant l'an 2000, alors... On ne va quand même pas s'entretenir pour un oui ou pour un non ! »

Mais alors, sa position, ça serait quoi finalement ? Ni oui ni non ? « Non, non, ça ne veut pas dire ça. Ça veut dire que mon peut-être est définitif ! (rire). Plus sérieusement, je revendique le droit d'hésiter jusqu'à la dernière minute, et de voter par instinct au dernier moment. Je fais partie des 13 p.c. qui ne se prononcent pas, des gens qu'on devrait appeler Monsieur ! »

Charlebois appartient à la race des grands voyageurs — à 20 ans en Californie, aujourd'hui aussi à l'aise à Paris qu'à Québec — et il se dirait volontiers « citoyen du monde si ce n'étaient pas de grands mots terribles ». Bien qu'il soit tellement québécois qu'il reste un symbole national (critiqué ou non), on se doute que le nationalisme n'est pas son mode d'expression préféré, et que le Oui n'est pas son option favorite.

Apparemment il ne s'est pas pour autant enrôlé dans l'armée adverse. Et qu'on le croie ou le lui reproche le « rend triste : ça sent la chasse aux sorcières à l'état latent ».

Bien qu'il se soit juré de ne plus jamais en parler, il y a de bonnes chances qu'il en reparle encore.

Une soirée de bonheur

CLAUDE GINGRAS

■ Gilles Auger a amené hier soir l'Orchestre Métropolitain à une qualité de jeu et un engagement que — il faut bien le dire — nous n'avons à peu près jamais connus durant le mandat de Mme Grossmann.

La *maestra* a bâti un orchestre solide, j'en conviens; elle a notamment appris aux cordes à jouer juste. Mais elle n'avait aucune personnalité de chef d'orchestre, elle dirigeait la tête dans sa partition et ses interprétations demeuraient généralement au premier degré. Je me rappelle quelques vraies réussites; je me rappelle surtout des quantités de lectures appliquées et ennuyeuses.

Je sais que je suis très discourtois en parlant ainsi. Je le serai davantage. Je pense très sincèrement que le départ de Mme Grossmann était la meilleure chose qui pouvait arriver au Métropolitain. En fait, il faut remercier Mme Grossmann d'être partie. Sinon, c'est l'orchestre qui aurait souffert.

Dès son entrée en scène, Gilles Auger met tout le monde en confiance, musiciens et auditeurs. Il n'a pas, lui, de partition pour lui barrer la route (sauf dans le concerto, bien sûr). La musique est là, dans la tête et dans le cœur, le geste est libre, et la réponse de l'orchestre est immédiate et enthousiaste.

Ce concert m'a ravi du commencement à la fin. Et pourtant, le thème « Musique royale et militaire », donné à ce premier programme de la saison de l'OM, n'est pas de ceux qui m'attirent particulièrement. La *Fireworks Music* de Handel est une chose que je n'écouterai jamais à moins d'y être obligé, et j'en dirais presque autant de la *Militaire* de Haydn. (En passant, l'animateur Fauteux devrait savoir qu'on ne dit pas « sous le thème » mais « sur le thème ».)

Avec une chironomie moins fantaisiste qu'à l'habitude — chose certainement appréciée des musiciens —, Gilles Auger a donné à ces deux partitions un relief constant qui forçait l'écoute et qui, au sortir du concert, laissait l'impression d'avoir non pas été témoin d'un « bel effort » mais d'avoir vécu une véritable expérience musicale. Je suis entré là ennuyé par le programme; j'en suis sorti de bonne humeur.

Le jeune orchestre était en grande forme hier soir. Les violons ont connu quelques très brefs problèmes d'intonation, il y eut un ou deux petits ratés chez les cuivres — rien de sérieux: l'orchestre sonnait bien.

Auger a imprimé au premier mouvement du Handel toute la *pomposité* de circonstance et a obtenu, dans la *Bourrée* qui suit, une rare finesse des cordes. Certains passages, joués jusqu'à trois fois de suite, tel qu'indiqué, révélaient à chaque reprise de nouvelles richesses de timbres.

Le Haydn ne fut pas moins réussi: humour, jusque dans les soudains silences séparant les phrases, turquerie brillamment rythmée, couleur sombre et contrastante obtenue au grave des violons dans le trio du menuet. Comme on entendait bien, aussi, dans l'exposition du premier mouvement, les trilles des violoncelles sous les valeurs longues des cordes supérieures — double ravissement puisque Auger faisait les reprises.

Soliste du Concerto K. 488 de Mozart, André Laplante joua avec précision et sensibilité, évitant la cérébralité des uns et les épanchements des autres. Deux ou trois petites fautes vers la fin ne sont rien. On peut regretter cependant ce renoncement systématique à toute ornementation.

La salle était pleine et attentive et on n'a pas entendu le moindre applaudissement au mauvais moment. Bref, une soirée de bonheur, que seuls ont troublé, avant l'entracte, les bruits des barmen — ou plutôt de la glace dans les verres... car nous sommes à la Place « des Arts », n'est-ce pas? ...

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN. Chef invité: Gilles Auger. Soliste: André Laplante, pianiste. Hier soir, salle Maison-neuve de la Place des Arts.

Programme:
Music for the Royal Fireworks, HWV 351 (1749) — Handel
 Concerto pour piano et orchestre no 23, en la majeur, K. 488 (1786) — Mozart
 Symphonie no 100, en sol majeur, Hob.I:100 (*Militärsinfonie*) (1793-94) — Haydn

En bref

ARION FÊTE SES QUINZE ANS

■ Du 27 octobre au 25 mai prochain, l'Ensemble Arion célébrera ses 15 ans d'existence. Quinze ans pendant lesquels il s'est fait connaître tant au Canada, en Europe, au Mexique qu'aux États-Unis en offrant des exécutions séduisantes sur instruments d'époque du répertoire de la musique de chambre des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette année encore, Chantal Rémillard (violin baroque), Betsy MacMillan (vielle de gambe), Hank Knox (clavecin) et Claire Guimond (flûte baroque) accueilleront des solistes de renommée in-

ternationale: la mezzo-soprano Catherine Robbin et la violoniste Chiara Banchini. Également, quatre des cinq programmes de la saison feront appel à des musiciens de Montréal qui porteront les effectifs de l'ensemble jusqu'à neuf musiciens. Arion pourra ainsi puiser dans un répertoire varié pour interpréter des oeuvres plus étoffées: suites, concertos et cantates. Chaque concert sera consacré à un compositeur en particulier. Cinq grands noms de la musique baroque feront donc les frais des performances d'Arion: Telemann, Bach, Couperin, Haendel et Vivaldi.

AU BOX-OFFICE

■ Le film *Seven*, qui raconte l'histoire d'un tueur compulsif, a connu un second week-end de succès dans les cinémas nord-américains, amassant des recettes de près de 12,5 millions de dollars. Voici la liste des cinq films les plus populaires au box-office en fin de semaine et les recettes estimées pour chacun.

1. *Seven*.....12,4 millions
2. *Halloween: The Curse of Michael Myers* 7,5 millions
3. *Devil In a Blue Dress*.....5,6 millions
4. *The Big Green*4,7 millions
5. *Showgirls*.....3,7 millions

22e SALON INTERNATIONAL DE
L'ÉSOTÉRISME
 DE MONTRÉAL

Prix d'entrée : 6 oct 16h - 23h
 Adultes : 7,50 \$ 7 oct 11h - 23h
 Aîné(e)s : 5,50 \$ 8 oct 11h - 23h
 (Taxe incluse) 9 oct 11h - 19h

• Conférences et démonstrations continues •
PLACE BONAVENTURE

Aidez-nous à prouver que la plume peut triompher du scalpel. Ils sont près d'un million de Québécois et de Québécoises à compter sur votre geste.
 Composez le 1 800 335-6175 dès aujourd'hui.

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE
 DONNEZ une leçon d'ESPOIR

La Société d'Arthrite, 2155, rue Guy, bureau 1120, Montréal (Québec) H3H 2R9

Jeep®

Solde

Eagle

Tous les Jeep et les Eagle 1995 sont en solde!
 Courez vite voir votre concessionnaire Jeep et Eagle pour profiter de rabais incroyables sur les modèles Jeep ainsi que sur les Eagle Vision, Talon et Summit. Hâtez-vous, car un solde comme celui-là n'arrive qu'une fois par année!



Passez faire un essai routier aujourd'hui même ou appelez à notre numéro 800 pour prendre rendez-vous. En plus de faire l'expérience du renouveau Chrysler, vous recevez un atlas routier Rand McNally gratuit.

Appelez 1 800 333-3678



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

LE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE DE VOTRE RÉGION.
QUELQU'UN DE FIABLE.

Offre d'une durée limitée. Jusqu'à épuisement des stocks. Détails chez les concessionnaires participants.



KWANAGH!

HUMORISTE

11, 12 ET 13 OCTOBRE, 20 H • THÉÂTRE ST-DENIS II • 790-1111

CINÉMA

Les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines.

BOX-OFFICE

Le Top 10

Table with 4 columns: Rank, Title, Recettes du week-end, Recettes cumulatives. Lists top 10 movies like Sept, Seven, Liste noire, etc.

À souligner

Table with 4 columns: Rank, Title, Recettes du week-end, Recettes cumulatives. Lists notable movies like Liste noire, Le confessionnal, Le Sphinx.

Toujours à l'affiche

Table with 4 columns: Rank, Title, Recettes de semaines, Recettes cumulatives. Lists movies still in theaters like Casper V.F., Batman forever, Pocahontas.

Trente-deux films brefs sur Glenn Gould primé

Le film Trente-deux films brefs sur Glenn Gould du réalisateur François Girard a remporté le Prix spécial Italie de la fiction. Le jury a qualifié l'oeuvre du jeune cinéaste montréalais « d'approche totalement originale et fraîche de l'homme et du musicien, qui traverse les frontières dangereuses des faits, de la fiction et de la musique. »

Télévision

Deux Gémeaux restés chez eux expliquent leur absence



LOUISE COUSINEAU

Où était Guy Provost, au moment où le Gala des Gémeaux le proclamait meilleur acteur dans un téléroman? Chez lui. « Je zappais entre Bouillon de culture et les Gémeaux. Coup de chance, j'ai atterri sur les Gémeaux juste au moment où Claude Meunier disait: « Et le gagnant est Guy Provost. »

Guy Provost et Hélène Loïselle, qui jouent tous les deux dans le téléroman Sous un ciel variable, ont gagné chacun un Gémeau dimanche, mais n'étaient pas là pour aller chercher leur trophée.

Tous deux tiennent le même discours: ils n'aiment pas les concours où les comédiens se font concurrence. Guy Provost ajoute que c'était encore pire dans le cas de Mme Loïselle alors que Pascale Montpetit était elle aussi en nomination dans la catégorie meilleure actrice de téléroman.

Guy Provost préfère les hommages comme on a fait à Dodo et Denise.

Il y a aussi le prix à payer pour faire partie de l'Académie. Mme Loïselle cite le cas de jeunes comédiens qui n'ont pas les 150 \$ pour faire partie de l'Académie.

Guy Provost y va plus rondement. « Ça me refroidit de déboursier 150 \$ pour aller chercher mon propre prix. Sans compter les 225 \$ qu'il faut payer pour aller au Gala si on est accompagné. » M. Provost

ne veut pas en faire un drame. « À mon âge, dit-il en riant, on garde ses énergies pour le travail. »

« Je n'ai rien contre le trophée, dit-il, que j'exposerai en bonne place quand je le recevrai. Mais c'est la façon dont c'est enveloppé qui me tracasse. »

OJ: verdict à 13 h

On imagine que ce sera le grand branle-bas de combat aujourd'hui sur les chaînes américaines: le juge Ito a annoncé qu'il ferait part du verdict du jury dans l'affaire O.J. Simpson à 10 h, heure du Pacifique. C'est-à-dire 13 h à notre heure.

CNN, qui n'a jamais cessé de couvrir l'interminable procès de l'ancien joueur-étoile de football accusé du meurtre de son ex-femme et d'un ami de celle-ci, y sera en direct. On présume que les chaînes conventionnelles américaines stopperont leurs soaps habituels pour laisser la place au procès le plus retentissant des dernières années.

La chaîne francophone RDI (câble 19) retransmettra le verdict en direct et aura une émission spéciale à compter de midi 45, a-t-on appris hier soir.

Premiers BBM: deux émissions à 2 millions

Les sondages BBM sont moins rapides que les Nielsen, mais ils sont plus généreux. Pour la première semaine recensée de la saison, du 7 au 13 septembre, BBM classe deux émissions deux fois millionnaires aux réseaux français: La Petite vie avec 2 578 000 et Moi et l'autre avec 2 218 000.

On avait observé les mêmes tendances dans les sondages Nielsen publiés en début de saison, sauf que les chiffres étaient

moins hauts. Seule La Petite vie franchissait la barre des deux millions de téléspectateurs.

Encore une fois on remarque la fidélité de l'auditoire pour les téléromans: A nous deux est en troisième position avec 1 697 000, Sous un ciel variable en quatrième avec 1 574 000.

Les deux téléromans qui se font concurrence le lundi à 19 h, 4 et demi et La tu parles sont presque nez à nez. Le premier a 1 060 000 et le second 1 004 000.

Aucun des deux nouveaux talk shows de 22 h n'a fait le palmarès des 20 émissions les plus regardées. Besoin d'amour à Quatre Saisons attire 512 000 spectateurs, et Cha Ba da à TVA en a 478 000.

Pas de panique toutefois à TVA où les plus récents chiffres Nielsen indiquent que l'auditoire de Gregory Charles progresse semaine après semaine. « Il faut six semaines avant que les chiffres se stabilisent, dit le directeur des programmes Michel Bissonnette. En début de saison, les téléspectateurs magasinent beaucoup. »

La première semaine de Patrice L'Écuyer récolte 1 179 000 spectateurs et est en 5e position. Suivent: La Poule aux oeufs d'or (1 177 000), Piment fort (1 164 000), Jalna (1 136 000), Enjeux (1 131 000) et Le TVA, édition 18 h, qui est en 10e position avec 1 097 000.

Ces chiffres s'appliquent à l'ensemble du territoire des réseaux. Une surprise de taille: l'insignifiante émission C'est juste une farce, diffusée le mardi à 19 h à Radio-Canada, a attiré 959 000 personnes en cette première semaine de la saison. On imagine que le score va baisser considérablement quand la concurrence du téléroman Chambres en ville à TVA commencera.

LA PRESSE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE! ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTES! En plus d'une couverture de qualité de l'actualité locale, nationale et internationale, La Presse présente des dossiers complets dans tous les domaines, de la politique à la littérature, du sport à l'économie... Qu'il s'agisse de discussions avec vos étudiants, de recherches, d'exposés ou de jeux éducatifs, La Presse est propice à la création d'activités d'apprentissage tous les jours. Quelle que soit la journée, à l'achat d'un minimum de 10 exemplaires, La Presse sera livrée à votre école à moitié prix!

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau. 20:00 LE MATCH DE LA VIE. 20:30 CA SE DISCUTE. 21:00 «CAFFÉ ITALIA». 21:30 À VOS AFFAIRES. 22:00 CHA BA DA. 23:00 «APRÈS L'AMOUR».

Table of TV programming by channel and time slot. Columns include CANAUX, SRC, TVA, RQ, TQS, CBC, CTV, ABC, CBS, NBC, PBS, ONT, CABLE, and various program titles.

Lynda Gaudreau : designer du corps

MANON RICHARD
collaboration spéciale

Lorsque Lynda Gaudreau prend l'autobus elle ne se rend pas simplement chez elle ou au studio; elle scrute du regard tous les gestes anodins des passagers.

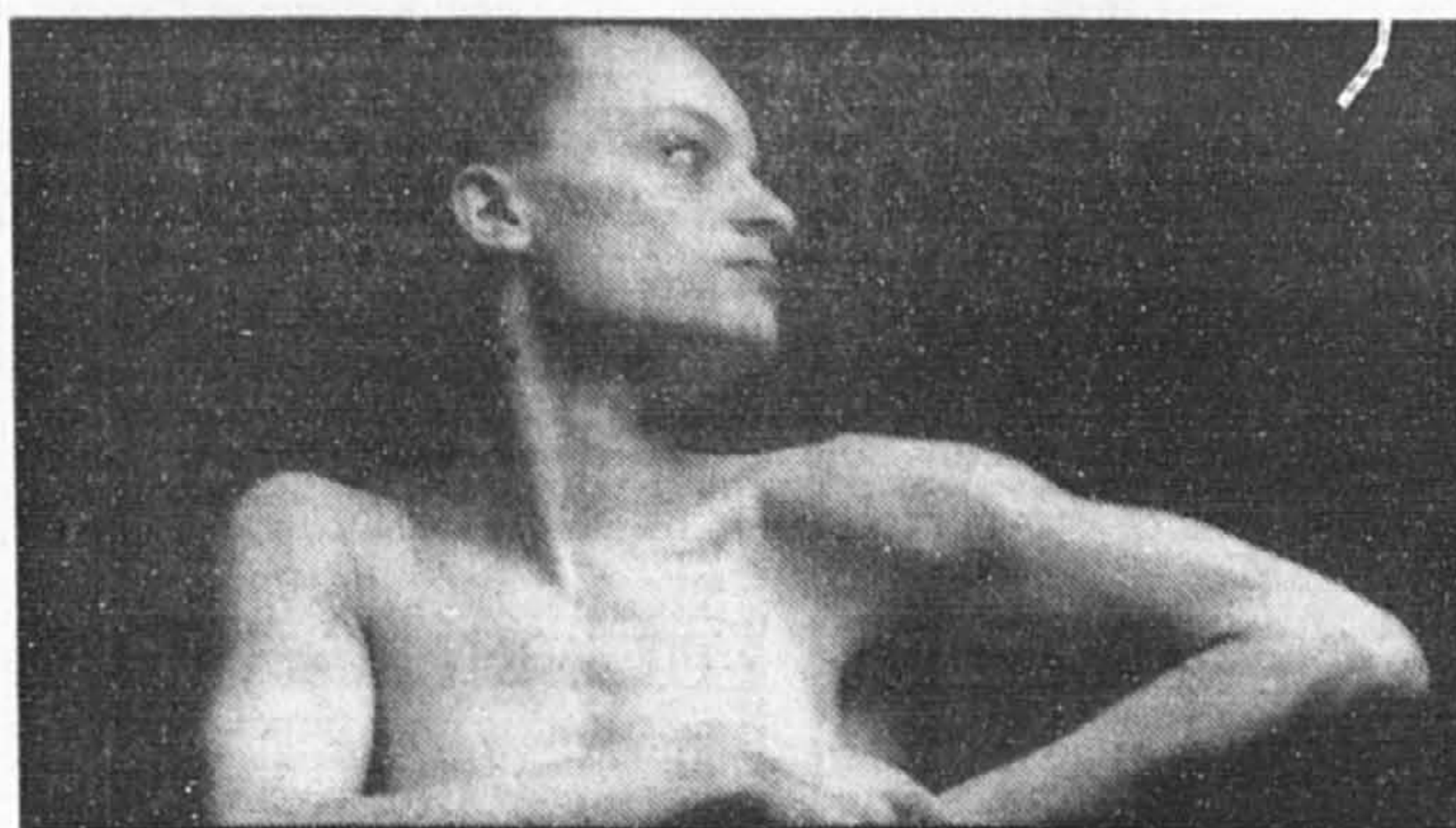
Un port de tête l'intrigue, un mouvement du bras accroche son regard, elle inscrit tous les signes dans son petit ordinateur personnel pour leur redonner un autre souffle sur scène.

Voyeuse? Peut-être, mais ce que la chorégraphe voit fait parler beaucoup de monde depuis quelques années. On l'a vue deux fois au Festival danse Canada et elle revient au Festival international de nouvelle danse où elle présentera sa toute dernière création, *Anatomie*.

Dans ses pièces, Lynda Gaudreau ne cherche pas à raconter une histoire ou à évoquer des questionnements existentiels. Comme un musicien joue avec les notes pour créer des harmonies évocatrices, elle joue avec les bras, les troncs et les jambes de ses danseurs pour inventer une autre musique du corps humain. « Je trouve exaltant de prendre un corps et de me demander comment je peux travailler cette matière humaine pour la rendre complètement sensuelle et fascinante », explique cette designer du corps.

En regardant son travail on voit des sculptures, des lignes et des courbes, des détails inscrits au creux d'un bras ou d'une jambe. On parcourt son monde comme si on entrait dans une maison inconnue, où chaque porte s'ouvrirait sur une découverte.

Sa dernière pièce, *Construc-*



Jenny Cloutier dans *Anatomie*.

tion, a remporté le Prix d'interprétation collective aux rencontres chorégraphiques internationales de Bagnolet Seine Saint-Denis. Une belle surprise pour la chorégraphe qui mise davantage sur l'exécution du mouvement.

« Je trouve ça formidable que les danseurs aient gagné ce prix parce que ça prouve qu'un interprète peut être remarqué sans qu'il ait une volonté de vouloir dire quelque chose de précis. On n'a pas à souligner à grands traits, « que je suis donc triste quand je mets ma tête comme ça », le mouvement parle de lui-même. »

Pour Lynda Gaudreau, *Construction* représente la pierre angulaire de son travail chorégraphique, une pierre sur laquelle elle pose celle de sa prochaine pièce, *Anatomie*. La création est de loin la pièce la plus élaborée de la chorégraphe. Elle dure une heure et demie et elle est composée d'une série de solos, d'un

duo, d'un trio et d'un quatuor interprétés par une toute nouvelle distribution; Sylvain Poirier, Michèle Bastien, AnneBruce Falconer, Jenny Cloutier, Annie Roy et Allison Hiscott.

Toute la petite équipe stimule le travail de la chorégraphe pendant le long processus de création. A ces muses s'ajoutent les grands esprits comme Paul Valéry, Albert Camus, Auguste Rodin, Giacomo Puccini et Léonard de Vinci, des artistes avec qui Lynda Gaudreau aime bien flirter pour concocter ses œuvres.

Pour *Anatomie*, la chorégraphe s'est penchée sur les nombreuses planches anatomiques exécutées par Vinci. « Il dessinait le corps, les os et les muscles à partir de cadavres. Ce qui est intéressant dans ces dessins, même si cela semble lugubre, c'est la beauté exquise de ces corps qui témoignent du grand talent de dessinateur de Vinci. »

En feuilletant un volume sur les sculptures de Rodin, la cho-

Festival International de Nouvelle danse

AUJOURD'HUI

MIDI
Complexe Desjardins
Collectif Triptyque Céléste,
Harvey Meller, Jane Mappin,
Sylvie Bouchard
20h30
Th. Maisonneuve PdA
Dansgroep Krisztina de Châtel:
«Muralis»

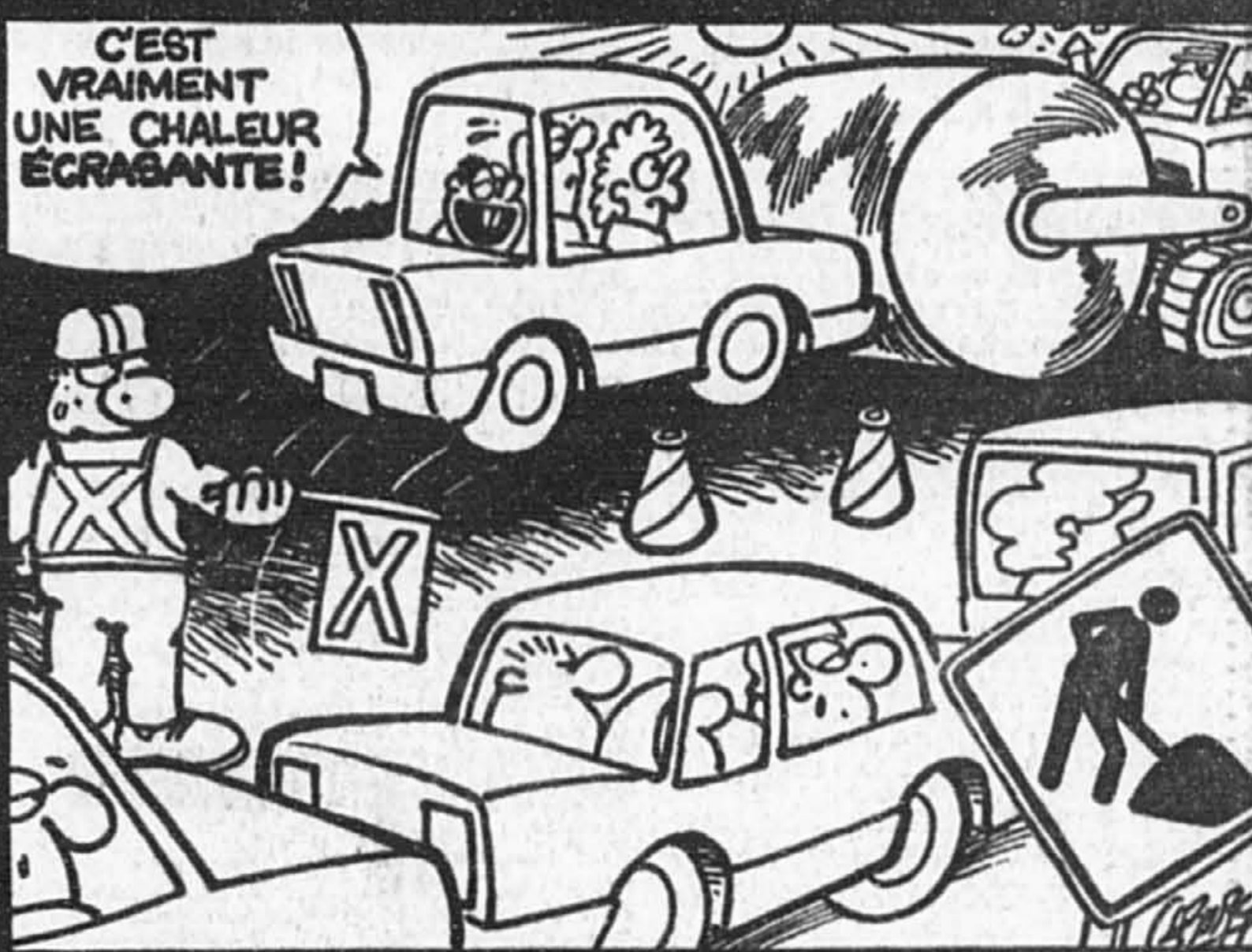
SOUVENIRS de QUARTIER
MAGASIN de RÊVES

Découvrez un univers fabuleux, griffé
Calvin Klein et Donna Karan...

HOLT RENFREW

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE • 842-5111

Quand on agite un DRAPEAU, c'est pas parce qu'il fait CHAUD!



On fait
du chemin
Merci de votre patience

INFO-TRAVAUX
Québec : 643-6830
Montréal : 873-4121
Bell Mobilité : * ROUTE (sans frais)

Transports
Québec

SPECTACLES

Salles de répertoire

ANNA : 6-18
Cinéma du Parc (3) : 14 h 45.
ARMAND FRAPPIER : PASTEUR, MON VIOLON, MA MÈRE ET MOI/L'EMPIRE DES LUMIÈRES
Cinéma ONF : 20 h 30.
AVENTURES DE PRISCILLA (LES), FOLLE DU DÉSERT
Cinéma du Parc (3) : 17 h.
BANDIT QUEEN
Cinéma du Parc (1) : 15 h 30.
BATMAN À JAMAIS
Paradis : 20 h.
CASPER V.F.
Paradis : 18 h.
CHEMIN BRUT DE LISETTE ET ROMAIN (LE), RICHARD BOUTET
Cinéma Parallèle : 19 h 30.
CONFORT (LE) ET L'INDIFFÉRENCE
Cinéma ONF : 18 h 45.
CONÇO V.F.
Paradis : 20 h 05.
COULEUR ENCERCLÉE (LA)
Cinéma ONF : 20 h 45.
DAMES
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
ENGLISHMAN WHO WENT UP A HILL BUT CAME DOWN A MOUNTAIN (THE)
Cinéma du Parc (1) : 21 h 45.
FOLIE DES CRINOLINES (LA)
Cinéma ONF : 18 h 30.
IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA LE SEREGENTI
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h; 21 h (en version anglaise).
JLC/JLG
Cinéma Parallèle : 18 h, 21 h 30.
JOHNNY MNÉMONIQUE
Paradis : 22 h 15.
JUGE DREDD V.F.
Paradis : 18 h 05.
LATCHO DROM
Cinéma du Parc (3) : 21 h 16.
MADNESS OF KING GEORGE (THE)
Cinéma du Parc (1) : 13 h 15.
MARCHÉ OU CRÈVE
Paradis : 22 h 15.
MARÉE ROUGE
Paradis : 22 h 15.
MEET THE FEEBLES
Cinéma de Paris : 14 h, 21 h 30.
MURIEL
Cinéma du Parc (3) : 19 h 15.
PANTHER
Cinéma du Parc (2) : 14 h 15, 19 h.
PENDANT TON SOMMEIL
Paradis : 20 h 10.
PETITE PRINCESSE (LA)
Paradis : 18 h 15.
PULP FICTION
Cinéma de Paris : 16 h.
SCHINDLER'S LIST
Cinéma du Parc (1) : 18 h.
TALES FROM THE HOOD
Cinéma du Parc (2) : 16 h 45, 21 h 30.
WHEN NIGHT IS FALLING
Cinéma de Paris : 19 h 15.

Danse

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve)
Muralis. Présentation de Dansgroep Krisztina de Châtel : 20 h 30.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Jean-Yves Thibaudet, pianiste. *Huit Miniatures* (Stravinsky). Concertino pour piano (Francaix). Concertino pour piano (Honegger). *Rhapsodie slave* no 3 (Dvorak). *Rhapsodie orientale* (Glazounov). Matins symphoniques Métro : 10 h 30. - Orchestre symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Emanuel Ax, pianiste. Ouverture *Les Francs-Juges* (Berlioz). Concerto pour piano no 4 (Beethoven). Symphonie (Chausson). *Rhapsodie espagnole* (Ravel) : 20 h.

Variétés

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)
Patrick Huard : 20 h.
FORUM
Elton John : 20 h
L'AIR DU TEMPS (191 O., St-Paul)
Tribal Tech : 21 h
OUAI DES BRUMES (4481 St-Denis)
Magic Wandas : 21 h 30.
AU HASARD (805 O., Ontario)
Poésie avec Richard Léveillé : 20 h 30.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Joanne Picard : 21 h.
L'BAROUF (4171, St-Denis)
Como Suená (Flamenco) : 21 h 30.
MODIGLIANI (1874, Plessis)
Nuit de la poésie // *et ça, une proie...* : de 20 h à 1 h.

VOUS ÊTES SI PRÈS D'UN VOYAGE GRATUIT

Grâce à la Carte Aéro Or[®] CIBC-VISA*, vous pourriez bientôt vous envoler gratuitement avec Air Canada et ses partenaires. Seule la Carte Aéro Or CIBC-VISA vous procure tous les avantages suivants :

- Un mille Aéroplan[®] pour chaque dollar d'achat effectué avec votre carte*.
- Assurances automatiques reliées aux voyages.
- La reconnaissance étendue accordée à VISA, qui vous permet d'accumuler des milles Aéroplan sur tous vos achats.
- Les privilèges d'une carte de crédit or.
- Un boni de bienvenue** de 2 500 milles Aéroplan, pour vous donner un coup de pouce.

Vous serez surpris de la vitesse à laquelle les milles Aéroplan se transforment en voyages gratuits.

Un voyage gratuit par année : voilà ce que le titulaire moyen de Carte Aéro Or CIBC-VISA accumule en milles Aéroplan.

CHAQUE DOLLAR VOUS RAPPORTE UN MILLE AÉROPLAN



DEMANDEZ LA CARTE
1 800 465-2422

* Aéro Or et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada. La Banque CIBC est titulaire de licence autorisée de ces marques. ** Banque CIBC et Air Canada : titulaires de licence de cette marque. * Tous les achats, moins les retours, rapportent des milles Aéroplan. Les avances en espèces, les frais, les chèques Aéro Or, les intérêts et les paiements ne donnent pas droit à des milles Aéroplan. Les milles Aéroplan seront attribués sur réception du paiement minimum. Les taxes et les taxes d'aéroport peuvent être appliquées aux voyages effectués avec les milles Aéroplan. ** Ce boni de bienvenue ne peut être jumelé à aucune autre offre. Il n'est accordé qu'aux nouveaux titulaires de carte.

